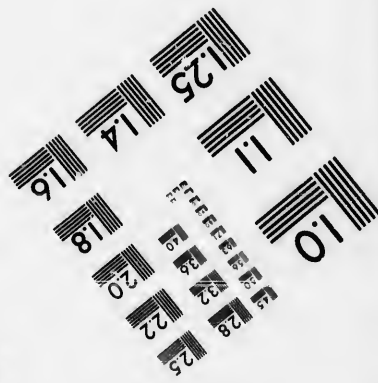
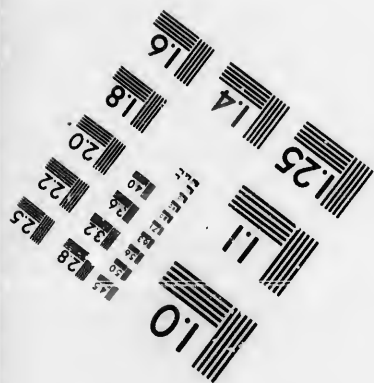
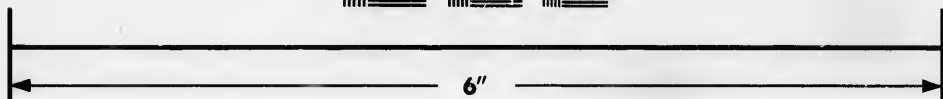
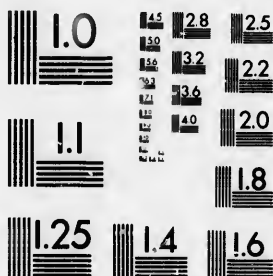


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: <i>Pagination irrégulière.</i> | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

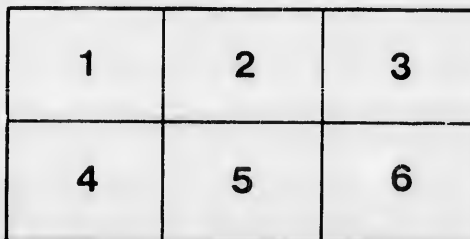
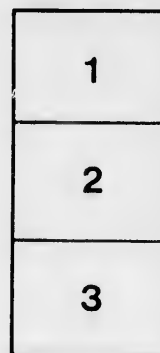
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

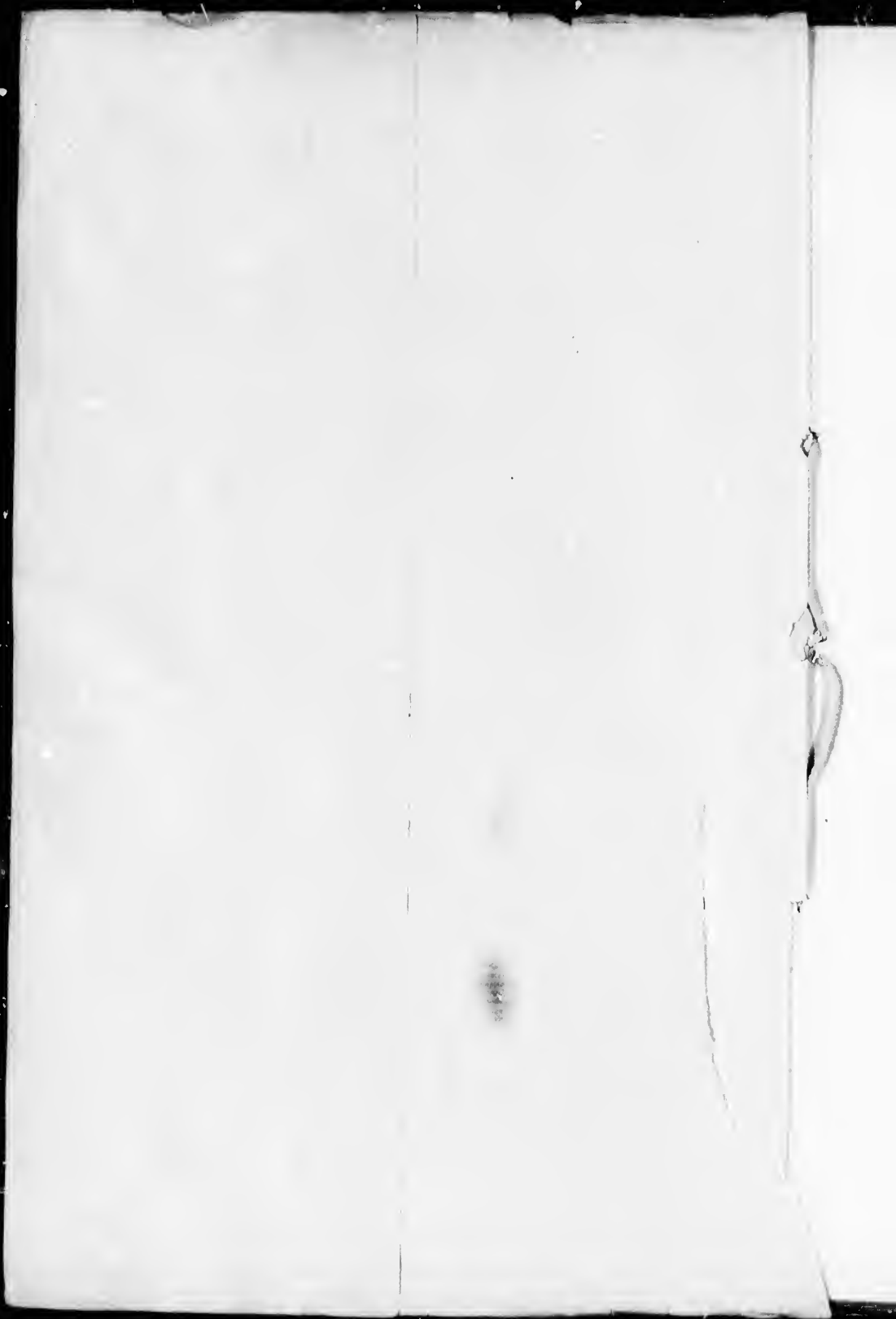
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
er une
filmage

errata
to

pelure,
n à

32X



AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

C'est un aumônier de douze années de résidence au Monastère des Ursulines de Québec, qui a le plaisir d'écrire aux anciennes élèves des Ursulines, aux membres de l'Archiconfrérie de Sainte Angèle. La présence de bon nombre d'entre vous nous a réjouis, aux grandes solennités du 21 et du 22 octobre, mais que d'autres qui n'ont pu venir à ce rendez-vous de famille, non plus qu'à la Re-traite annuelle. Des circulaires auront l'avantage de suppléer à l'éloignement ou à l'absence, elles tiendront tous les mem-bres au niveau du zèle de l'Archiconfrérie et resserreront les liens qui les unissent.

Cette première circulaire doit nécessairement entrer dans cer-tains détails sur ce qui a précédé l'érection de l'Archiconfrérie; les Associées doivent sentir tout d'abord quelle place occupe dans les desseins de Dieu leur sainte Patronne. Oui, parmi des millions de Saints qui peuplent le paradis, Sainte Angèle a été choisie par le S. P. Pie IX comme avocate spéciale, dans la grande cause de l'éducation chrétienne, c'est-à-dire pour le maintien des vrais enseignements contre l'erreur, contre l'impiété. Presque seule grande sainte au siècle où elle vécut, ainsi que le remarquent un grand nombre d'écrivains, elle fit (1) fleurir dans l'Église une nou-velle Compagnie de Vierges, dont l'institut, connu sous le nom d'Ur-sulines, se répandit dans la plupart des contrées de l'Europe.

En 1768 Sainte Angèle fut béatifiée, comme pour annoncer aux maisons de son Ordre que, du haut du ciel, elle les aiderait au milieu des horreurs (2) et des destructions que préparaient les méchants: aussi l'histoire rend-elle le plus consolant témoignage de leur courage et de leur persévérance; bon nombre même su-birent l'épreuve du martyre.

En 1807, le S. P. Pie VII plaça Sainte Angèle sur le catalogue des saints. Quelle joie pour les membres épars de son Ordre, qui cherchaient à se réunir, à vivre de nouveau en communauté reli-gieuse!

Nous invitons les membres de l'Archiconfrérie à lire l'ouvrage

1 Paroles tirées de son oraison dans le saint office.

2 Avant la Révolution, on comptait en France au-delà de 300 maisons d'Ur-sulines.



publié en France en 1857 : " Annales de l'Ordre de Sainte Ursule, depuis la Révolution française jusqu'à nos jours." On y voit qu'après des efforts continuels, les Ursulines sont parvenues à se réunir en communautés ; en 1857, elles comptaient 120 maisons en France.

Le triomphe de Sainte Angèle était déjà grand ; mais comme si eût été peu, l'immortel Pie IX, par un décret en date du 11 juillet 1861, rend obligatoires par tout le monde la messe et l'office de notre Sainte, et cela, à la demande de plus de cinquante cardinaux, archevêques et évêques, qui voulurent bien appuyer la supplique faite au nom de tout l'Ordre de Sainte Ursule.

Au mois de mai 1863, dans une Lettre Pastorale à tous les fidèles de la Province du Canada, les Pères du Concile de Québec donnent à Sainte Angèle un témoignage bien éclatant. Après avoir parlé entr'autres choses du luxe, des maux incalculables qu'il cause à la société, les Pères du Concile continuent : " Si, comme il est à désirer, vous confiez vos filles aux soins de nos bonnes religieuses dévouées à l'instruction de la jeunesse, vous seconderez de tout votre pouvoir la sollicitude qu'elles mettent à leur inspirer l'amour de la modeste chrétienne, l'éloignement des vanités du siècle, le goût du travail et l'esprit d'économie. L'Eglise pour encourager nos dames Religieuses à donner à vos filles cette éducation soignée sous tous les rapports, vient de leur présenter pour modèle et pour patronne Sainte Angèle Mérici, fondatrice des Ursulines, qui sont si honorablement connues dans le monde entier, où, à l'exemple de leur mère, *elles enseignent aux jeunes filles, riches et pauvres, les premiers éléments de la foi, leur apprenant à vivre avec régularité et chasteté, et les formant aux travaux propres aux femmes.*"

Pendant qu'on relevait ainsi en Canada le culte de Sainte Angèle, le S. Père érigeait une Archiconfrérie en son honneur, par un indult en date du 17 avril, 1863. Le (1) *Manuel de l'Ar-* à solliciter cette grâce.

Mais l'Eglise était disposée à faire encore davantage : le S. Père voulut accorder à Sainte Angèle ce qui n'a été accordé qu'en faveur de quatre saintes, fondatrices d'ordres religieux : c'est à dire *chiconfrérie* donne les détails de deux miracles, qui avaient porté

1 Le *Manuel de l'Archiconfrérie*, petit volume de 350 pages, est presque indispensable aux Associées. La première édition tirée à 3050 exemplaires, a été épuisée en quatre mois. Le livre est à sa quatrième édition. Nous en avons distribué près de 300 exemplaires.

d'avoir sa statue à Saint-Pierre de Rome. M. l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois et directeur de l'Archiconfrérie, disait dans sa circulaire aux différentes maisons d'Ursulines, en date du 14 août 1866 : " J'ai enfin à vous annoncer l'heureuse nouvelle que vous attendez toutes avec un vif désir et une sainte impatience ! Le 25 juillet, la (1) statue de votre Sainte Fondatrice a été placée à Saint Pierre de Rome. Quelle gloire pour votre saint Ordre, mes Révérendes Mères, quand on considère que les martyres, les reines canonisées, n'ont pas obtenu un pareil honneur ; que cet honneur n'a jamais été accordé à aucune sainte du ciel, à l'exception de quatre ou cinq, parmi lesquelles se trouve maintenant Sainte Angèle ! " Il n'y a pas encore quatre semaines que les Ursulines de Québec se réunissaient dans leur chapelle pour gagner l'indulgence plénière accordée à tout l'Ordre, (300 communautés), à la demande de Monseigneur Bartholini, Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites. C'était pour elles un grand jour de fête ainsi que l'avait été le jour précédent, fête de Sainte Ursule ; les prédicateurs parlèrent avec éloquence et chaleur de l'Archiconfrérie.

La sainte Eglise, évidemment, désire que Sainte Angèle soit de plus en plus honorée sur la terre comme protectrice de la foi et des mœurs de ses enfants. Un mot maintenant de ce qui est plus particulier à la section de l'Archiconfrérie des Ursulines de Québec.

Ce fut dans l'automne de 1863, que deux circulaires de M. Richaudeau nous annonçaient, l'une, l'établissement de l'Archiconfrérie, l'autre, l'impression du Manuel. Les avantages de la nouvelle association étaient faciles à saisir : convier d'une part les jeunes filles à renouveler au sein de la société, sous la protection de Sainte Angèle, le zèle religieux qui avait fait entreprendre à cette grande Sainte de ranimer la foi dans les familles, au moyen de l'instruction chrétienne des jeunes filles ; établir d'autre part des rapports plus fréquents de cordialité entre les différentes communautés, et offrir ainsi un des moyens les plus sûrs de développement pour l'Institut ; entrer dans les vues du Saint Père et de l'Episcopat canadien qui, appréciant la mission

1 La statue de la Sainte, en marbre, a 4 mètres 72c., celle de l'enfant 2m. 70c. Presque toutes les communautés d'Ursulines ont contribué pour payer l'artiste, qui a extrêmement bien réussi dans son travail. Le tout coûte 37,500 francs à Rome.

providentielle de Sainte Angèle, la constituaient à l'avenir la Patronne des institutrices et des jeunes filles. Monseigneur de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, accorda donc volontiers la permission sollicitée par la Révérende Mère Supérieure, d'établir l'Archiconfrérie en ce Monastère.

Les Associées n'ont pas manqué de (1) méditer le but de l'Archiconfrérie, de cette croisade contre les faux enseignements et en faveur de la pure doctrine ; elles ont compris quelle ardeur doit les animer pour tout ce qui a rapport au chef de l'Eglise.

Les Associées sont censées soutenir toute autre pieuse association à laquelle elles appartiendraient déjà et encourager toutes les bonnes œuvres, mais surtout l'éducation.

Les réunions générales avec sermon ou instruction en rapport avec l'Archiconfrérie, auront lieu quatre fois l'année : à la Sainte Ursule (21 octobre), à la Sainte Angèle (31 mai), à la Saint Louis de Gonzague (20 juin) ; et la quatrième, en faveur seulement des Demoiselles qui font la retraite du mois d'août.

A l'imitation de la maison de Blois, on publiera aussi des circulaires, deux fois au moins chaque année, en novembre et en avril, qui seront adressées aux Associées même les plus éloignées.

Les jours de la Présentation de la Sainte Vierge, de Noël, de Saint Joseph, de Notre-Dame du Mont Carmel, seront encore des jours de communion et d'union de prières pour les Associées, quelle part qu'elles soient. Les litanies de Sainte Angèle, des prières pour la "Glorification de Marie, le triomphe de l'Eglise, l'extension de l'Archiconfrérie, les âmes du Purgatoire," devront se trouver sur les lèvres de toutes, et faire comme un concert prolongé qui, de toutes parts, s'élève jusqu'au ciel.

Au reste, l'union des cœurs dans les cœurs de Jésus et de Marie, sous la protection de Saint Joseph et de Sainte Angèle, se renouvelant chaque jour, renouvellera aussi chaque jour cette charité mutuelle qui rend si puissant pour opérer le bien.

Agrérez, Mesdemoiselles, l'assurance de l'intérêt que je porte à chacune de vous, vous souhaitant à toutes de participer largement aux bénédictions que Sainte Angèle se plaît à répandre sur ses filles par le monde entier.

Ursulines de Québec, novembre 1866.

GEO. L. LE MOINE, Ptre.

1 Ce but est amplement détaillé dans le *Manuel*. Nous attirerons aussi l'attention sur une indulgence de 60 jours pour chaque bonne œuvre.

(CIRCUAIRE No. 2.)

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Je terminais ma 1^{ère} circulaire de nov. 1865, en vous souhaitant une large part, dans les bénédictions que Ste. Angèle se plaît à répandre sur ses filles par le monde entier. Ce souhait me suggère le sujet de la présente circulaire. En effet, dans le compte-rendu de l'état des communautés d'Ursulines en Europe, vous remarquerez une protection signalée de Ste. Angèle sur celles qui continuent son œuvre.

C'est le vénérable chanoine de Saragosse, Don Pedro de Villaumbrosia, qui nous fournit ces détails récents, dans un ouvrage en 4 vol. publié en Espagnol. Ce zélé ecclésiastique n'est attaché à aucune maison d'Ursulines; mais s'étant occupé de reproduire la vie de la Ste. Fondatrice, il conçut le projet d'écrire l'histoire générale de l'Ordre et d'en constater l'état actuel par le monde. Dans ce but, M. de Villaumbrosia visita avec grande édification un nombre considérable de Monastères, et obtint sur les autres des renseignements pleins d'intérêt et de consolation.

Je mentionnerai d'abord la communauté de Breseia, où les Ursulines continuent l'œuvre de Ste. Angèle au lieu même où elle a commencé.

En Autriche, il y a vingt-quatre monastères tous très-florissants, comptant pour la plupart deux siècles d'existence. La communauté de Vienne, qui a vu parmi ses religieuses une princesse, vingt-trois comtesses, seize baronnes, et trente-huit autres demoiselles nobles, se compose aujourd'hui de soixante-dix religieuses. Leurs élèves sont au nombre de 1300, y compris une école normale, une classe d'industrie, le pensionnat et l'externat. A Inspruch (Hongrie), une autre communauté d'Ursulines, composée de 34 religieuses, instruit 74 pensionnaires et 880 externes. Les monastères de Presbourg, de Breslau, etc., etc., donnent des statis-

tiques à peu près semblables, ainsi que les différentes communautés de la Prusse, de la Bavière et autres états allemands.

A côté des anciens monastères, on en voit surgir de nouveaux qui rivalisent de zèle et de régularité avec les premiers. A ce sujet, je citerai quelques détails sur le voyage que fit, en 1865, dans le nord de la France, en Belgique et en Prusse, l'auteur déjà mentionné. Il était en compagnie de M. Riehaudeau, le vénérable directeur de l'Arch. de Ste. Angèle. Ces deux infatigables amis des Ursulines se rendirent d'abord à Arras, pour assister à la consécration d'une magnifique église, que venaient d'achever les Ursulines de cette ville.

.. Etant si près de la Belgique, dit M. Riehaudeau, nous eûmes le désir de visiter le vénérable curé de Thildonek (M. Lambert), et quelques-unes des 37 communautés qu'il a fondées ; et enfin, d'aller à Cologne vénérer les reliques de Ste. Ursule et ses onze mille compagnes.

“ Vous dire combien nous avons été édifiés par tout ce que nous avons vu ; quel zèle ardent anime vos sœurs de ces contrées, avec quelle énergique et ingénieuse activité elles cherchent à rendre inutiles les efforts de l'impiété, serait chose impossible. Il est même une des ces maisons qui dirige une école normale d'institutrices. Nous avons vu des pensionnats enrichis de cabinets de physique, d'histoire naturelle, etc., tels qu'il ne s'en trouve pas de pareils dans tous nos séminaires.”

Ce qui montre encore visiblement la protection de Dieu et de Ste. Angèle sur l'Ordre de Ste. Ursule, c'est que dans ces contrées un nombre considérable de communautés nouvelles ont été fondées depuis 50 ans. Le vénérable curé de Thildonek (près Louvain) seul a enrichi l'Ordre de Ste. Ursule de près de 800 religieuses, qui donnent leurs soins à 1900 pensionnaires, 2700 élèves externes, 3200 enfants de classes gratuites, et 1100 enfants de salles d'asile.

Vous vous rappellerez, Mesdemoiselles, que ces communautés appartiennent à l'Archiconfrérie, que c'est avec elles qu'en qualité d'associées vous priez, ainsi qu'avec 12,000 autres religieuses Ursulines ; car, outre les 133 maisons de France, les 16 de

Prusse et d'Allemagne, les 7 de la Grande-Bretagne, M. de Villaumbrosia nous a fait connaître des Ursulines en Suisse, en Grèce, en Espagne, en Hollande, et même trois maisons en Océanie. Si j'ajoute à cela les 23 communautés de l'Amérique, septentrionale et méridionale, vous aurez, Mesdemoiselles, un aperçu des 366 monastères sur lesquels nous avons actuellement des renseignements. Je pense que vous partagez facilement la joie que j'ai éprouvée, en apprenant l'extension de l'œuvre de Ste. Angèle.

Je ne mentionne pas l'Italie, où la Révolution vient d'anéantir tant de maisons religieuses et de collèges, comme elle le fit en France et ailleurs au siècle dernier.

Vous parlerai-je maintenant des bénédictions de Ste. Angèle sur les membres de notre Archiconfrérie? Plusieurs faits miraculeux nous ont été communiqués par M. Richaudeau; j'en citerai deux.

Une jeune Dlle. de Boulogne avait été réduite par une maladie douloureuse à un état qui ne laissait plus d'espoir, ainsi que l'a certifié le médecin. On avait déjà fait plusieurs neuvaines pour sa guérison, mais en vain, lorsque la supérieure des Ursulines pensa à envoyer à la malade une relique de Ste. Angèle, lui disant de la porter sur elle et de commémorer une neuvaine avec une confiance toute filiale. Dès le lendemain la malade éprouva du mieux, et le neuvième jour, elle allait faire visite à ses anciennes maîtresses, qui crurent presque voir une ressuscitée. Il y avait vingt jours que Mlle. B... était inscrite sur le registre de l'Archiconfrérie, quand elle commença sa neuvaine.

L'autre miracle est arrivé à Namur, en faveur d'une dame qu'une fièvre avait réduite à la dernière extrémité. Les derniers sacrements lui avaient été administrés, et pendant dix-huit heures, elle fut à la mort. Comme elle conservait son jugement, elle envoya alors demander des prières aux religieuses. Celles-ci commencèrent une neuvaine à Ste. Angèle. A la fin de la neuvaine, tout danger avait disparu, à la grande surprise des médecins et même de toute la ville, qui connaissaient sa position entièrement désespérée.

Vous voyez, Mesdemoiselles, que Ste. Angèle donne son approbation à l'Archiconfrérie d'une manière aussi aimable que significative. Il n'est donc pas surprenant que des Evêques, un Provincial de Jésuites et d'autres ecclésiastiques, aient demandé à en faire partie ; mais jusqu'ici le S. Père a voulu que ce privilège fût réservé aux personnes du sexe. Priez, Mesdemoiselles, priez beaucoup pour le S. Père et pour l'Eglise, vous rappelant que le S. P. a demandé cela d'une manière particulière aux Ursulines, et sans doute à leurs enfants, qui ont toujours partagé leurs sentiments ; du reste, c'est là l'œuvre de l'Archiconfrérie.

J'ajouterai ici quelques observations qui peuvent vous intéresser. Nous avons fait venir des Manuels à reliures diverses ; ce petit livre ne peut être trop lu par les Associées. Nous avons aussi fait imprimer une prière à Ste. Angèle, dont on a fait parvenir, au moyen des Dlls Conseillères, des copies aux membres les plus rapprochés. A la retraite du mois d'août, il sera question d'une Bibliothèque de l'Arch. de Ste. Angèle, œuvre qui ne manquera pas d'être accueillie avec zèle par toutes les Associées de la ville et des environs.

Le 31 mai, la grande fête va vous réunir pour gagner l'indulgence plénière de votre Archiconfrérie ; que les membres trop éloignés la célèbrent de cœur. A cette fête, il y aura grand'messe le matin, et l'après-midi, vêpres, sermon et salut.

Soyez, Mesdemoiselles, zélées pour le bien ; tâchez de faire au milieu de vos familles et de la société, ce que les religieuses Ursulines s'efforcent de faire à l'intérieur du cloître : procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Je recommande aussi à votre ferveur, avec un sentiment de joie que vous partagerez, la grande cause de la Béatification et Canonisation de la vénérée Mère Marie Guyart de l'Incarnation, dont s'occupent en ce moment les autorités ecclésiastiques.

Recevez, Mesdemoiselles, une nouvelle assurance de mon entier dévouement à Notre-Seigneur.

GEO. L. LE MOINE, Ptre.
Ursulines de Québec, avril 1867.

(CIRCULAIRE No. 3).

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

J'ai été réjoui d'apprendre que les détails contenus dans ma dernière circulaire vous avaient été très-agréables. Oh ! je voudrais qu'il vous fût donné, comme à moi, de jouir de cette communication intime d'idées, de plans, de suggestions, qui va toujours croissant entre les différentes maisons de l'ordre de Ste. Ursule ! Sans doute, le premier profit de cette correspondance est pour nos élèves actuelles ; mais ne pouvons-nous pas dire que c'est un profit commun, quelque chose qui touche de près vos bonnes Mères Ursulines et les anciennes élèves, grâce aux liens étroits établis par l'Archiconfrérie de Ste. Angèle ?

Maintenant, Mesdemoiselles, parlons de cette sainte Patronne, de N. S. P. le Pape. Combien doivent s'estimer heureuses celles à qui il a été donné d'assister à la grande réunion du 21 octobre dernier. Entendre parler du S. Père par un prédicateur qui arrivait d'Italie (M. l'abbé Chandonnet), le cœur encore tout plein des impressions que produit la vue de l'auguste Pie IX, que produit cette ville éternelle, centre de la catholicité, où tout resplendit d'unité et d'infailibilité, malgré les tentatives des méchants ;—entendre louer et encourager ce bataillon de zouaves pacifiques de Ste. Angèle, priant pour le Vicaire de J. C., pour cette Eglise divine qui seule a mission de conduire les âmes au ciel. Ce sont, Mesdemoiselles, de ces consolations que l'union de prières centuple en quelque sorte en pareil jour, et dont je désire que toutes les Associées jouissent, au moins par la pensée, quelque éloignées qu'elles soient.

Il faut aussi vous faire part de la joie avec laquelle ont été accueillies au Monastère, diverses particularités relatives à votre chère Patronne. Ces particularités nous viennent de M. Richaudeau qui, au printemps dernier, a visité le nord de l'Italie et

Rome, dans l'intérêt de l'ordre fondé, suivant son expression, par "une des Saintes les plus admirables et les plus étonnantes que Dieu ait formées dans son Eglise."

Après avoir demandé et obtenu, pour les enfants de Ste. Angèle, la bénédiction du S. Père, le bien-aimé Pie IX, et visité, dans la basilique de St. Pierre, la statue de la sainte Fondatrice, "œuvre remarquable au témoignage des connaisseurs," et que nos voyageurs canadiens n'ont pas manqué de remarquer, M. Richaudeau, revenant en France, se détourna de sa route pour visiter le tombeau de la Sainte; "car je tenais, dit-il, à ne pas quitter l'Italie sans avoir vu les restes bénis de Ste. Angèle. Le soir même de mon arrivée à Brescia, j'ai été voir ce saint corps dans l'église de Ste. Afre. Je croyais ne trouver qu'un squelette, ou une figure de cire recouvrant des ossements; mais combien j'ai été heureusement surpris en voyant la figure véritable, conservée depuis 327 ans! Sans doute, elle est bien desséchée; mais elle n'a pas subi les ravages de la putréfaction. La peau est intacte; le menton, la lèvre inférieure, le front conservent presque sans altération leur forme primitive. Les paupières fermées se joignent. La couleur est pâle, tirant sur le jaune, plutôt que plombée. L'ensemble de la figure n'a nullement cet air repoussant qu'ont les cadavres; il y a même dans les contours quelque chose qui nous a paru gracieux, à mon compagnon de voyage et à moi. La main droite a été enlevée, à ce qu'il paraît; la gauche est posée sur le bourdon de voyage. Le reste du corps est enveloppé d'une robe brune et ceint de la corde blanche de St. François. Le corps de Ste. Angèle est placé au grand jour, sur le gradin d'un autel, dans une châsse peu profonde et derrière une glace plus longue que le corps lui-même.

"A notre retour au Monastère, la bonne Mère Supérieure nous a montré une figure en plâtre, moulée sur Ste. Angèle immédiatement après sa mort, ainsi qu'une gravure qui la représente telle qu'elle était pendant sa vie: or la ressemblance est tellement frappante que nous ne craignons pas d'affirmer que quel-

qu'un qui aurait vu Ste. Angèle durant sa vie, n'hésiterait pas un instant à la reconnaître en la voyant telle qu'elle est aujourd'hui dans sa châsse.

“ J'ai vu ensuite la chambre habitée par Ste. Angèle et dans laquelle elle est morte. On l'a conservée telle qu'elle était, sans y ajouter aucun ornement, si ce n'est quelques gravures qui rappellent les principaux traits de sa vie. Les murs sont nus et dans l'état où j'étais à la mort de la Sainte. Au fond est une alcôve où était son lit : on y a mis un autel qui renferme son premier cercueil. Sur une muraille, en face de la croisée, on a mis une inscription, en lettres d'or, dont voici le sens : *C'est dans cette pauvre chambre que les plus habiles théologiens, les prêtres les plus instruits, venaient consulter Ste. Angèle, et s'en allaient étonnés des lumières qu'elle leur avait communiquées.*”

Le portrait véritable de Ste. Angèle, qui, selon M. Richaudeau, est d'une grande beauté, a été photographié ; nous en attendons des copies, ainsi que des statuettes de la Sainte.

L'espace ne me permet pas de vous faire part de plusieurs autres faits qui se rapportent au culte de Ste. Angèle et à son Archiconfrérie : j'aurais à vous citer des faveurs merveilleuses, des secours inespérés de toute sorte, obtenus par son intercession, et qui prouvent combien Dieu se plaît à voir honorer celle qui ne fut pas moins admirable par son humilité que par son esprit apostolique.

“ C'est une fonction honorable de faire connaître et aimer Ste. Angèle.” Voilà ce qu'ont dû éprouver celles surtout d'entre vous qui sont si ardentes à propager la dévotion * à cette aimable Sainte. Vous saurez, Mesdemoiselles, pour votre consolation, que le registre de notre section donne à lui seul 800 membres ; au-delà de 600 Manuels ont été distribués.

Aux dernières nouvelles, le registre central, à Blois, comptait

* S'adresser à Ste. Angèle par des neuvaines, faire donner son nom aux enfants au baptême, faire déposer le Denier de St. Pierre dans un tronc à Ste. Angèle, etc., etc.

50,000 noms, parmi lesquels une fille de roi et plusieurs dames de sa cour. Le Manuel en était à sa 6e édition, et M. Richaudeau s'occupait de la rédaction d'un Formulaire nouveau devant réunir toutes les conditions d'un livre de prières complet.

Tout dans les circonstances actuelles me porte à vous remettre en mémoire ce que je vous ai dit à la fin de juin et d'août, touchant le denier de St. Pierre. Cette œuvre est une preuve palpable que l'esprit et le cœur sont pour le St. Père ; elle est donc éminemment catholique. Elle a été embrassée avec enthousiasme par les élèves de tous les départements du Monastère ; aux offrandes pécuniaires, elles ont joint des offrandes spirituelles, où elles se sont plu à invoquer le nom de leur aimable Patronne. En vous attachant, Mesdemoiselles, à faire mieux comprendre l'opportunité de ce tribut filial et légitime, vous doublerez les fruits de votre mission de *Zouaves pacifiques*, et seconderez activement ces héros qui se sacrifient pour la plus sainte comme la plus glorieuse des causes.

Réunissez vos cœurs et récitez avec ardeur les litanies et la prière de Ste. Angèle, etc., etc., aux jours de Noël, de St. Joseph, de Ste. Angèle, de St. Louis de Gonzague, de N. D. du Mont Carmel, de Ste. Ursule, de la Présentation de la Ste. Vierge ; priez, invitez les autres à prier pour le S. Père et pour l'Eglise.

Je me sens pressé de recommander aussi à vos pieuses instances la cause de la Canonisation de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, cette cause étant sur le point d'être portée à Rome. La volonté de Dieu continue à se manifester par des faveurs merveilleuses : une des plus remarquables, dans ces derniers mois, a été la guérison d'une jeune fille, aveugle depuis cinq ans et déclarée incurable par le médecin.

Puissiez-vous toutes, Mesdemoiselles, être selon la mesure de la grâce, d'aussi dignes membres de la société et de la Ste. Eglise, que cette grande Servante de Dieu ! Je finis par ce vœu que je forme pour vous toutes dans le Cœur de Jésus.

GEO. L. LE MOINÉ, Ptre.

Ursulines de Québec, nov. 1867.

(CIRCULAIRE No. 4).

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE, SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Je ne pensais pas avoir sitôt occasion de vous prouver la puissance d'action renfermée dans la précieuse Archiconfrérie à laquelle vous appartenez. Mais M. Richaudeau, à qui Ste. Angèle paraît avoir confié beaucoup de secrets, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, vient de nous faire part d'un projet si utile, qu'il est de mon devoir de vous l'exposer sans délai. Il s'agit d'un journal éminemment catholique, appuyé de la sanction épiscopale, paraissant le 1 et le 16 de chaque mois, en livraisons de 36 pages, et cela, à partir du mois de mai prochain. Ce Journal, Mesdemoiselles, je me fais un bonheur de vous le présenter d'abord, afin que par votre moyen il parvienne à bien d'autres personnes que Ste. Angèle a intention de bénir et de protéger.

Je vais laisser le vénérable abbé s'expliquer lui-même, dans les extraits qui vont suivre.

“ Depuis que les périls de l'Eglise sont devenus plus grands et les attaques de ses ennemis plus violentes, les âmes pieuses ont généralement manifesté plus de zèle. Mais je voudrais leur fournir un moyen permanent de travailler à la cause de la sainte Eglise en proportion de ses nouveaux besoins, et de lui attacher autant d'âmes qu'il est possible. Depuis plusieurs années, je nourris le projet de fonder un journal, ayant pour but de communiquer aux femmes chrétiennes et aux jeunes filles pieuses, un plus parfait esprit catholique, un amour croissant pour l'Eglise, de suppléer, par des avis périodiques, à ce qui a été souvent perdu pendant le temps de l'éducation ou oublié depuis

“ En présence de cette guerre aussi ancienne que l'Eglise ; mais plus acharnée et plus redoutable aujourd'hui qu'à aucune époque antérieure, quel est le devoir des femmes chrétiennes ? Se tenir en garde, sans doute ; mais ce n'est pas assez. Il faut qu'elles prennent, pour ainsi dire, l'offensive, contre les ennemis de leurs

âmes ; qu'elles se dévouent aux intérêts de Dieu, pour les défendre avec toute la générosité que peut inspirer le sentiment chrétien. Elles ont déjà donné tant de preuves de leur dévouement à Dieu, qu'elles ne refuseront pas de s'en pénétrer davantage, et de se le communiquer les unes aux autres, au moment où il est devenu plus nécessaire.

“ Aussi, nous nous regardons comme assuré de rencontrer un accueil favorable, en publiant une feuille qui aura pour but d'exciter toutes les femmes et les jeunes filles chrétiennes à l'amour de la sainte Eglise et à un dévouement actif pour tous les intérêts divins... Le but de ce journal sera uniquement religieux.

“ Nous sollicitons, pour favoriser le succès de notre œuvre, le zèle de toutes les personnes pieuses. Nous les prions, dans l'intérêt de la religion, de communiquer ce journal le plus possible. Nous comptons également sur nos vénérés confrères dans le sacerdoce, les intérêts que nous cherchons à procurer étant confiés à tous les prêtres.”

Pour donner plus de stabilité et de développement à son entreprise, M. l'abbé Richaudeau s'est assuré le concours de collaborateurs. Lui-même est auteur d'ouvrages importants et très-estimés, ainsi que de nombreux pamphlets et brochures ; pendant de longues années, il a été directeur de personnes du sexe, dans le monde et dans le cloître : voilà, il nous semble, des conditions de succès très-acceptables.

Il y a plus que cela, Mesdemoiselles. M. Richaudeau appelle encore à son aide toutes les personnes zélées qui auraient à lui fournir quelques nouvelles, intéressantes à la piété. Lui-même d'ailleurs se trouve dans une position à avoir des ressources tout exceptionnelles. Entretien depuis plusieurs années une correspondance suivie et active avec près de trois cents communautés religieuses, non-seulement de la France et des autres contrées de l'Europe, mais de l'Amérique et même de l'Océanie, il lui sera facile de faire connaître à ses abonnés ce qui se passera d'intéressant dans le monde catholique.

Voici comment le digne Abbé s'exprime, écrivant aux communautés d'Ursulines : “ Une autre manière de concourir au succès de cette publication, et celle-là je la réclame tout particulièrement, consistera à m'envoyer tous les traits édifiants qui viendront à votre connaissance, les conversions remarquables, les actes de

vertu, de la part des personnes de votre sexe surtout, les anecdotes intéressantes relatives aux enfants, les réflexions utiles: en un mot, tout ce qui pourra intéresser et faire du bien. Votre zèle à m'aider de cette façon fera que nul journal au monde ne sera secondé par une correspondance aussi vaste et aussi précieuse."

Le prix de l'abonnement annuel, que nous aurons à expédier en France avant la fin d'avril, est de six ébelins, les frais de port payés d'Europe ici. Pour les abonnés qui ne sont pas de la ville, il y aura à ajouter les frais de poste du pays. Si les personnes préfèrent recevoir le Journal directement de France, à leur adresse, sept ébelins d'abonnement acquitteront le tout. Elles pourront nous faire tenir cette valeur pour en tirer la lettre de change avec les autres souscriptions.

M. Richandean fait remarquer qu'il n'y aura pas une page du Journal qui ne puisse être lue par une jeune fille de 12 ans, et pas un numéro qui ne doive lui être utile, ainsi qu'aux personnes plus âgées. "Nous chercherons, ajoute-t-il, à inspirer à toutes nos lectrices, surtout aux jeunes filles, le désir de travailler au bonheur de tout ce qui les entoure. Elles auront chaque année deux volumes qu'elles reliront plus tard, j'espère, avec avantage."

Les premières livraisons du journal: *La Femme Chrétienne dévouée à la gloire de Dieu et au triomphe de l'Eglise*, nous arriveront entre le 12 et le 15 mai. Nous attendons vers le même temps les nouveaux formulaires.

Je ne terminerai pas cette circulaire sans vous citer au moins un des derniers traits de la protection de notre mère Ste. Angèle.

"Dans un couvent d'Ursulines, en France, une élève fut atteinte de douleurs de côté très-violentes, accompagnées de symptômes alarmants. Sa mère, Mme la Marquise de *** est aussitôt prévenue, et elle accourt près de son enfant. Les traits crispés de la malade, sa pâleur extrême, son œil languissant, tout était propre à effrayer la pauvre mère. Le transport de l'enfant dans sa famille ne fut pas jugé possible, bien que le château ne fût qu'à quelques kilomètres.

Le soir même, la Communauté commença une neuvaine à Ste. Angèle, et un cierge fut placé devant sa statue. On n'eut pas de peine à inspirer de la confiance à la chère malade, qui aimait tant Ste. Angèle. Un mieux inespéré se déclara peu après; l'enfant put se lever; elle recouvra l'appétit et resta sans fièvre. Tous se réjouissaient lorsque, la semaine suivante, les premiers symptômes reparurent, avec douleurs vives, fièvre et gonflement au côté. Les médecins

constatent une déviation prononcée de l'épine dorsale, outre le mal de côté.

L'enfant devait faire sa première communion une quinzaine de jours plus tard ; les médecins dirent que c'était impossible, qu'il fallait y renoncer. L'enfant surtout était inconsolable. Tout à coup vient la pensée d'un nouvel assaut près du cœur de Ste. Angèle.—Jeanne, dit la Mère Supérieure, vous n'avez pas assez de confiance en Sainte Angèle, c'est pour cela sans doute qu'elle ne vous a pas exaucée ; il faut réparer votre faute. Commençons toutes deux une neuvaine et promettez-lui que si elle vous exauce, vous l'aimerez de tout votre cœur, vous mettrez un cierge devant son image, et nous ferons le récit de votre guérison dans les Annales de son Archiconfrérie. L'enfant ne doute plus de sa guérison. Néanmoins le mieux n'était guère sensible. Pendant les courts moments qu'elle était levée, elle avait une tenue tellement difforme que le médecin, qui la voyait plusieurs fois par jour, parut convaincu qu'elle serait tout à fait infirme. Cependant, la confiance croissait.

Le dernier jour de la neuvaine, pendant la bénédiction du St. Sacrement, la petite malade se lève seule. Le lendemain elle entre en retraite. Le matin du grand jour, vêtue de blanc, voilée et couronnée de roses, elle descendait l'escalier de l'infirmerie et allait se placer au chœur au milieu de ses compagnes. A la grande surprise des médecins qui voulaient qu'au moins on ne la fit pas communier à la messe solennelle, le saint Sacrifice s'achève sans que l'enfant sente aucunement fatiguée ; l'émotion du bonheur et d'une foi vive se peignait seule sur son visage ! "

Que ne puis-je aussi vous citer au moins un trait des huit ou neuf mentionnés récemment par M. Richaudeau, comme preuve du puissant crédit de la Mère de l'Incarnation auprès de Dieu. Vous verriez que la réputation de sainteté de cette femme admirable n'est pas moins répandue en Europe qu'en Amérique. Il y a, en Italie, une religieuse qui, depuis 37 ans, fait des prières pour la canonisation de cette Vén. Mère, n'attendant que ce moment pour dire avec joie *Nunc dimittis*.

Nous ne pouvons tarder à recevoir des nouvelles de la remise des pièces du procès de canonisation entre les mains de la S. Congrégation des Rites. Redoublez encore d'instances, Mesdemoiselles, afin d'abrèger les délais qui sont même de règle en de semblables causes ; le Cœur de Jésus ne pourra résister à tant de vœux.

Notre bibliothèque de l'Archiconfrérie est ouverte depuis le 1er avril. Agréez, Mesdemoiselles, l'expression de mon estime et de mon dévouement.

Ursulines de Québec, 7 avril 1868.

GEO. L. LE MOINE, Ptre.

(CIRCULAIRE No. 5).

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Ma dernière circulaire appelait votre attention sur le journal *La Femme Chrétienne*, dont le directeur de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle, M. l'abbé Richaudeau, annonçait la prochaine publication. Votre empressement à saisir un moyen si propre à répandre la saine doctrine témoigne de votre zèle, et c'est avec une satisfaction bien sentie que je distribue les numéros de cette publication toute catholique, depuis les extrémités du Haut Canada (1) jusqu'au golfe St. Laurent. Vous l'avez compris, Mesdemoiselles, ce journal tout dévoué à la gloire de Dieu, au triomphe de l'Eglise et à la glorification de Marie, est par excellence le journal de l'Archiconfrérie. Que ce soit donc le lien qui vous attache de plus en plus à vos œuvres de zèle; qu'il soit un signe de ralliement, dans la croisade pacifique, mais fructueuse, où Ste. Angèle vous présente ses armes: immense charité pour secourir le prochain, surtout dans ses besoins spirituels, édification et prière.

Déjà vous avez pu voir avec quelle lucidité, quelle précision, le journal traite les questions importantes du jour sous le rapport religieux. Je vous signalerai en particulier le *Cours de sens commun*, qui commence au No. 3. Si vous avez suivi cette correspondance, vous avez dû être frappées des aperçus magnifiques qui établissent la nécessité d'une foi active, et non simplement spéculative. Cette foi active est plus nécessaire que jamais, vu les dangers qui menacent la société. Heureux, Mesdemoiselles, si ces dangers ne commençaient pas déjà à se faire sentir ici! Au No. 9, l'auteur entre dans une série de considérations d'une originalité et d'une élévation remarquables. On y voit combien le sentiment religieux agrandit et ennoblit tout ce qu'il touche, soit dans monde extérieur, soit dans le monde moral. C'est là, Mesdemoiselles, un trésor que vous pouvez exploiter de plusieurs manières. Je connais des hommes très-instruits qui suivent cette correspondance avec le plus grand intérêt.

Le journal *La Femme Chrétienne* n'est pas de la littérature légère; vous conviendrez facilement avec le Rédacteur qu'il n'est guère besoin d'ajouter aux sujets de pur amusement. Le style de ce pamphlet bi-mensuel est en rapport avec les grands intérêts pour lesquels il milite, et je vous engage à en faire l'objet d'une lecture suivie. Il

(1) Il est de fait que j'adresse des Nos. du journal à Port-Sarnis et à Percé.

exige quelque instruction pour être bien compris; aussi vous est-il spécialement dédié, afin que par vous le bon esprit, l'esprit catholique, soit communiqué à bien d'autres.

L'*Union de Paris* disait: "L'éducation catholique des femmes est l'unique contrepois possible à l'entraînement des foules, et il est visible que l'instruction de la jeunesse manque de base. . . . ee qui le montre, c'est la frivolité non moins que la perversion de ses goûts." Et encore: "L'amour des belles choses ne peut naître dans la famille que par la bonne éducation des femmes." Ces appréciations du journaliste français étaient basées sur des recommandations récemment faites par l'organe de la vérité sur la terre, notre auguste et bienaimé pontife Pie IX.

Au reste, cette influence de la femme sur la société catholique est un fait si palpable que des ministres protestants y ont publiquement rendu hommage. Et que ne fait pas l'impiété pour s'assurer le concours de cette influence? M. Riehaudeau a démontré lui aussi tout le danger de ces *Cours Supérieurs* organisés pour les femmes, par les hauts fonctionnaires du gouvernement en France. Les professeurs de ces cours sont fournis par l'université. Or, qu'est-ce que l'université de France? Relisez au besoin différentes pages de votre journal, et vous pourrez vous rendre compte du résultat d'un enseignement ainsi organisé.

Depuis que la Belgique a vu 300 jeunes filles jurer sur la tombe de leur maîtresse *libre-penseuse*, de faire tous leurs efforts pour soutenir et propager ses principes, et qu'on a constaté que tous les départements de France, excepté douze, figurent dans la *Ligue de l'Enseignement*, "le plan le plus abominable que l'enfer ait inventé," dit un écrivain de poids; il est bien à propos de connaître le danger. Pauvre Belgique, pays si catholique, elle était loin de ces horreurs il y a 40 ans! *La Femme Chrétienne* nous montre encore les méchants à l'œuvre contre l'éducation chrétienne et catholique, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, même parmi les peuplades déjà démoralisées de l'Asie et de l'Afrique, paralysant autant qu'il est en eux l'œuvre des missionnaires et des martyrs modernes.

Nous rencontrons dernièrement, à Québec, un prospectus de la propagande anti-catholique; quelle ardeur, quel dévouement pour répandre les mauvaises doctrines par des pamphlets, des brochures, des livres à bon marché! Nous avons donc ici, en Canada, de ces éveils que Mgr. de Ségur signalait en France comme si nuisibles à la saine doctrine. Vous voyez, Mesdemoiselles, quel vaste champ s'offre devant vous pour répandre le bien. Servez-vous de votre journal comme d'un auxiliaire précieux; relisez-le, tâchez de le faire lire, ainsi que le recommande instamment M. Riehaudeau.

La seconde année commençant au 1er mai 1869, donne à attendre de nouvelles améliorations dans la publication de cette feuille. Les

vingt-cinq premiers Nos. seront réimprimés et envoyés gratuitement dans le cours du mois de mai. En recevant ici tous les numéros en un seul paquet, ce qui diminue considérablement les frais de port, nous pouvons continuer de laisser à 6s. l'abonnement annuel, pour toutes les localités. Nous tiendrons compte du surplus qui nous a été donné par quelques abonnés. Nous sommes prêt à recueillir comme l'an dernier les souscriptions, qu'on voudra bien nous faire parvenir le plus tôt possible, afin d'en tirer la lettre de change, le Rédacteur devant être payé d'avance. Les personnes qui se trouvent dans le cas d'avoir à retarder l'envoi de leur souscription, voudront bien nous en prévenir avant le 1er mai.

C'est sans doute un petit trouble pour nous que la distribution des journaux; mais il y a en cela un bien réel à faire, et nous sommes bien aises de seconder le zèle si désintéressé du Rédacteur. D'ailleurs, le plaisir d'adresser d'aussi bonnes choses à grand nombre des anciennes élèves du Monastère, est un dédommagement plus que suffisant. Recevez-les donc, Mesdemoiselles, comme un témoignage d'intérêt et d'affection, tant de ma part que de celle de vos anciennes maîtresses.

L'Arch. de Ste. Angèle grandit toujours, ici comme en Europe. J'ai reçu de France le 29 août dernier, des lettres d'agrégation datées du 13 du même mois. J'avais fait cette demande en juin, à la suggestion de Mgr. notre Archevêque, et afin de rendre votre association de Québec participante de toutes les (1) indulgences particulières à l'Archiconfrérie. Antérieurement à ces démarches, Sa Grâce, qui avait bien voulu s'occuper des détails de l'érection de votre association en l'honneur de Ste. Angèle Mérici, avait désigné la chapelle publique des Ursulines comme lieu où se gagneraient les indulgences.

Je lisais que le résultat des collectes faites dans le diocèse, en 1868, montait à plus de \$25,000, dont près de la moitié pour le Denier de St. Pierre et les Zouaves (2) Pontificaux Canadiens. Comme enfants de Ste. Angèle, vous avez, je n'en doute pas, pris une large part à ces offrandes. Vous devez favoriser toutes les bonnes œuvres, mais le dévouement au Pape, aux intérêts du Pape, voilà le cachet particulier de votre association.

(1) Ces indulgences se trouvent marquées dans l'*Apostolat de la jeune fille*, et dans le feuillet intitulé: *Règlement de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle*. Vous vous rappelez que vous gagnez une indulgence de 60 jours pour chaque action faite en vue de Dieu. Nous avons des *Apostolats de la jeune fille*, et nous attendons ce printemps un nouveau supplément de *Formulaires*.

(2) Sur les 234 Zouaves que le Canada a envoyés à Rome, le tiers a déjà été trouvé digne de promotion. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du contingent canadien. Les plus hauts grades sont occupés par MM. Murray et Taillefer.

Il est une autre chose que vous devez avoir à cœur, c'est la triste position de ces 500,000 Canadiens dispersés dans le nord et l'ouest des Etats-Unis, à peu près sans pasteurs, et par conséquent sans secours spirituels. Tout Québec se rappelle les paroles de zèle du digne évêque de Burlington à ce sujet. C'est surtout dans le but de demander à Dieu des missionnaires pour ces infortunés compatriotes, que je vous engage à dire et à propager la prière suivante, à laquelle Mgr. l'Archevêque a attaché une indulgence.

“ Seigneur Jésus, qui êtes la porte des brebis, et par qui il faut entrer pour être sauvé; bon Pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples, qui sont affligés et languissants comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande; mais il y a peu d'ouvriers. Nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Ainsi soit-il.

“ Sainte Marie, daignez intervenir en faveur du clergé.”

Le 10 avril approche et ce ne sera pas sans émotion que nous célébrerons le 50^{me} anniversaire du jour où Pie IX reçut les prémices du caractère sacerdotal, qui resplendit aujourd'hui de toute la majesté du Pontife suprême, du Vicaire de J.-C. De grandes démonstrations se font à ce sujet dans le monde catholique. En Allemagne, des millions d'enfants de l'Eglise ont signé des adresses au S. Père; de toute part, on organise des offrandes pécuniaires, des offrandes spirituelles. L'Archidiocèse de Québec aura ses messes solennelles, ses Te Deum, ses communions, ses démonstrations universitaires.

Jouissez, Mesdemoiselles, de ces consolations de la sainte Eglise, avec toute l'ardeur de votre dévouement aux intérêts de Dieu, comme en jouirait la glorieuse Angèle votre patronne, si elle était visiblement au milieu de vous. Son esprit y est très-certainement, elle en donne des preuves sensibles. Des nouvelles reçues du directeur de l'Archiconfrérie, le 19 de ce mois, vous feraient toucher du doigt son action bénie, mais déjà j'ai été trop long.

En mai dernier, les Pères du concile provincial de Québec, ont fait parvenir au S. Père, la prière que les délais ordinaires soient abrégés, pour la Béatification de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Nous pouvons espérer d'obtenir cette grâce, à en juger par les faveurs que continue d'attirer sur notre pays l'intercession de cette grande servante de Dieu.

La Bibliothèque de l'Arch. doit se procurer de nouveaux volumes.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 25 mars 1869.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÈGE DE SAINTE ANGELE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

A la réunion du mois d'août, l'été dernier, je me suis engagé à vous faire part de diverses faveurs obtenues par le crédit de votre aimable protectrice Ste. Angèle. Ces faits sont tirés de nos correspondances avec l'Europe ; je citerai souvent textuellement.

Un R. P. Jésuite de Demerari écrivait en janvier 1865 : "... Le matin même j'abordai à Cayenne après une très-dangereuse traversée. Le matin du sixième jour, après deux terribles coups de vent, le capitaine jeta l'ancre afin d'attendre la marée. Depuis lors le temps continua très-mauvais et le vent défavorable. Je pris une médaille de la Ste. Vierge, et après avoir prié je jetai cette médaille dans la mer. Un peu après je demandai au capitaine s'il apercevait quelque changement. Il me dit : *Non*. Je pensai alors à Ste. Angèle ; je priai cette chère sainte, et je lui promis de jeûner la veille de sa prochaine fête, en ne mangeant pas avant le soir, et de ne rien boire toute la journée. Merveille ! Cinq minutes après, le capitaine vint à moi et me dit que le vent avait changé en notre faveur ; de sorte que, après avoir été cinq jours à faire 40 milles, nous en avons fait 140 en deux jours.

"Cependant comme le temps était couvert, je continuais à prier Ste. Angèle, et je dis au capitaine (un protestant) que j'avais invoqué la protection de cette sainte vierge. De cette manière j'engageais l'honneur de Ste. Angèle, et je l'obligeais à nous continuer sa protection, ou bien le protestant se serait moqué d'elle. J'allai ensuite me coucher, pensant que nous pourrions être à Cayenne le lendemain à 4 h. du matin. Il était alors 8 h. du soir. Vous pouvez imaginer quelle fut ma surprise lorsque, me réveillant à 10 h., je vis qu'un vent favorable nous avait portés à Cayenne en si peu de temps. Nous fûmes bientôt à terre. J'ai dit la messe ce matin... j'ai reçu votre lettre. Toute louange à Ste. Angèle !"

Le 15 juin 1865, on écrivait de la Havane à M. de Villaumbrosia de Saragosse : "Une jeune fille de 26 ans, mourante de la poitrine, ne voulait pas entendre parler de confession. Une dame fort pieuse, chez qui était cette jeune fille, lui mit la médaille miraculeuse de la Ste. Vierge, mais sans aucun effet. Une religieuse Ursuline donna à la nièce de la susdite dame une médaille de Ste. Angèle. A peine l'eut-on mise sur la malade que celle-ci dit qu'elle voulait se confesser. Elle le fit deux fois avant de mourir. Elle montra les meilleures dispositions jusqu'au dernier instant et elle expira en prononçant ces paroles : *Ma mère, ma mère, emportez-moi en paradis !*"

N'est-il pas touchant de voir la très-Ste. Vierge, céder à Ste. Angèle le plaisir d'assister temporellement et spirituellement ses serviteurs ? Le fait nous paraît significatif ; la Ste. Vierge veut faire connaître et aimer davantage celle qui l'a tant glorifiée sur la terre, et qui n'a pas connu de bornes dans son dévouement à la sainte Eglise.

Citons encore quelques marques de la protection maternelle de Ste. Angèle. En octobre 1867, on écrivait d'Aix : " Une de nos élèves, jeune fille de 14 ans, atteinte des fièvres typhoïdes, étiit à l'infirmerie depuis deux mois, les symptômes les plus graves étaient presque tout espoir de guérison. . . . Plusieurs neuvaines ayant été sans résultat, le danger devenait de plus en plus grand, quand nous eûmes l'heureuse inspiration de nous adresser à notre fondutrice. Les reliques de la sainte Mère furent portées à la malade, et une neuvaine commencée. Dès cet instant un mieux sensible se manifesta et notre chère élève fût bientôt en pleine convalescence. "

Avignon.—Un religieux étiit très-mal ; un des médecins appelés à l'auscilter avait dit tout bas à quelqu'un : *Le Père N . . . est perdu pour la terre* ; mais selon l'expression du malade, Ste. Angèle avait dit : *Le Père N . . . ne mourra pas de celle-là*. En effet, quelques jours plus tard, il écrivait à une religieuse Ursuline : " Je erois bien réellement à un miracle opéré à la suite de votre neuvaine. Merci à Jésus, à Marie, à Ste. Angèle ; merci à vous, à votre sainte communauté. Je souffre néanmoins encore beaucoup de la poitrine. . . . Nous allons recommencer une neuvaine. J'ose vous prier de vous unir à nous et d'engager vos sœurs de Blois à prier avec nous. "

Cette seconde neuvaine fut pleinement exaucée.—" Dieu vous bénisse, écrivait le bon Père, pour tout l'intérêt que vous prenez à ma santé. Elle est tout à fait bien maintenant. Votre aimable Ste. Angèle s'est montrée bien généreuse. Pour le sûr, vous pouvez la remercier avec moi. . . . Encore une fois, merci à vous, à votre chère communauté, à vos saintes sœurs de Blois. . . ." Dans une lettre subséquente : " Dites-moi donc ce que je puis faire pour témoigner à Ste. Angèle ma reconnaissance. . . . Je suis tout heureux de me dire son très-obligé. "

Auxerre, 7 mai 1867—" Notre sainte Mère vient de nous accorder tout dernièrement encore une grande grâce. Une de nos élèves a été prise, presque subitement, d'une congestion cérébrale des plus graves, ayant perdu en quelques heures la connaissance et la parole. Les parents arrivés en toute hâte de Paris, eurent la douleur de ne pas même être reconnus. Les médecins ne laissaient guère d'espoir ; mais que ne peut Ste. Angèle ? Une relique fut suspendue au cou de la malade, et nous commençâmes une neuvaine. Dès le lendemain, les médecins réunis étaient étonnés du mieux sensible qui s'était manifesté ; dans la journée elle reconnut ses parents, et le dernier jour de la neuvaine, elle était sur pieds et bien portante. Jugez de la joie des parents et de notre reconnaissance pour notre sainte Mère ! C'est la seconde fois qu'elle nous exauce aussi complètement. "

Hamont, 9 novembre 1868.—" Permettez que nous citions à notre tour un trait de la protection de notre sainte Mère. Une de nos plus jeunes élèves, enfant de 6 ans, frêle, délicate et sujette à de fréquentes convulsions accompagnées de symptômes qui devenaient de plus en plus alarmants, a été guérie à la suite d'une neuvaine et de trois messes célébrées en l'honneur de sainte Angèle, l'amie des enfants. Depuis, nous la voyons, à notre grande satisfaction, grandir et se fortifier chaque jour. Le 8 octobre, à la visite de notre Révérendissime Prélat, Mgr. de Montpellier, trente-neuf de nos élèves ont été confirmées, et toutes ont voulu prendre le nom d'Angèle. "

Nous sommes forcés de nous restreindre aux traits qui précèdent. Ajoutons seulement que pendant que Ste. Angèle assistait ainsi spirituellement et corporellement ses dévots, de pompeuses et magnifiques cérémonies avaient lieu en son honneur à Châteaugonthier. A Blois, les élèves s'enrégimentaient sous le titre de *Zouaves du Silence*, afin d'obtenir des grâces pour le Souverain Pontife, par l'intermédiaire de leur sainte patronne. Elles furent si fidèles à leur engagement qu'à la fin du mois suivant, presque toutes se trouvaient sur le tableau d'honneur en première catégorie, c.-à-d. que, durant un mois presque aucune note n'avait été inférieure à *très-bien*. Comme toutes ces bonnes enfants devaient aimer Ste. Angèle l'Aussi, sur 57 confirmées de cette année, 55 prenaient-elles le nom de leur chère patronne.

Nous sommes heureux de savoir que parmi les *Zouaves* de pensionnats canadiens, il se fait aussi de bonnes et belles choses. Mais notons d'abord, dans cette circulaire, divers événements qui ne doivent jamais s'effacer du memorandum d'une enfant de Ste. Angèle. Ce sont ces *Noces d'or* de Pie IX (11 avril) qui ont évoqué tant de témoignages de respect et de sympathie, en Europe et en (*) Amérique; toutes les classes de la société ont figuré dans ce beau mouvement. Le Souverain Pontife a été salué, à cette occasion, de la part de tous les souverains de l'Europe, si l'on en excepte l'empereur de Russie et Victor-Emmanuel; le Sultan même s'est fait représenter à Rome.

On n'oubliera pas non plus ces démonstrations solennelles qui ont eu lieu le 21 octobre de la part des citoyens de Québec, de la part de l'Université Laval; les adresses si fortes de convictions catholiques faites à cette occasion; les réponses si touchantes de notre vénérable Archevêque. Une enfant de Ste. Angèle gardera note de ces faits, disions nous; elle fera plus, elle en entretiendra la mémoire dans le cercle de ses connaissances; elle les transmettra aux générations futures, avec toute l'ardeur de son zèle pour la grande cause du Pape et de l'Eglise.

Maintenant, Mesdemoiselles, vous surtout qui avez assisté aux réunions du 31 mai, du 21 juin, du 21 octobre et du 21 novembre, vous direz avec moi que Ste. Angèle a reçu largement parmi nous son tribut d'hommages. Les belles pensées émises par les prédicateurs en ces jours, fourniront matière à une circulaire; et que nous ferons avec une grande joie, étant désireux que les membres même les plus éloignés aient part aux biens et aux consolations de l'Archiconfrérie.

Je disais que Ste. Angèle avait produit parmi nous ses fruits de zèle. Un seul fait parlera bien haut pour le pensionnat. C'est que,

(*) L'œuvre du denier de S. Pierre a produit, dans l'Archidieocèse de Québec, depuis le mois de juin 1868 jusqu'au mois de juin 1869.....	\$4,617.50
Depuis 1 juin 1869 à octobre 1869.....	2,227.50
Seconde année de pension des Zouaves de Québec, partis avec le premier détachement,—en débentures pontificales.....	792.00
Offrandes de quelques Confréries et de quelques personnes pieuses.....	233.00
	<hr/>
	\$7,870.00

Les 26 Zouaves Pontificaux Canadiens partis de New-York le 4 octobre de cette année, se sont rendus à Rome en 14 jours.

moyennant les offrandes secrètes du tronc de St. Pierre, les bazars, raifles, loteries, les élèves, en quelques mois, et entre elles seules, ont réalisé la somme de \$150, qui ont payé le passage de trois zouaves pontificaux. On ne dit rien des petits billets riches de prières, de bonnes œuvres et de sacrifices, qui ont accompagné l'offrande pécuniaire et suivi les zouaves canadiens au service du St. Père.

Les élèves de l'externat n'ont pas voulu rester en arrière, et actuellement elles complètent une jolie somme, fruit d'un petit bazare organisé entre elles au prix des plus généreux sacrifices. Une de ces petites filles disait à sa maîtresse, en déposant sur la table un objet qui lui était infiniment cher et précieux : *Cela me coûtait beaucoup, et je commençais à hésiter, quand ma grande sœur m'a dit : Tu n'as pas honte ! C'est pour le S. Père et cela te coûte !*

Une autre plus petite encore sacrifiait de grand cœur son unique poupée ; celle-ci qui avait eu en cadeau un objet de valeur, crut qu'il ne fallait pas hésiter à en faire l'offrande, puisque c'était pour le représentant de J. C. sur la terre ; celle-là apportait ses bonbons.... les parents s'associaient d'un grand zèle à la bonne œuvre.

De tels sentiments, surtout quand ils sont accompagnés de résultats aussi palpables, ne manqueront pas de vous réjouir, Mesdemoiselles, et de vous faire chérir toujours davantage une association qui fait appel aux plus nobles sentiments de l'âme, qui vous fait comme une obligation d'être partout les premières en zèle et en dévouement, les premières à favoriser les bonnes œuvres des autres confréries dont vous êtes membres.

Près de 300 membres nouveaux ont grossi vos rangs, depuis ma dernière circulaire. On a reçu, en septembre, les Formulaires attendus ; le format en est plus agréable et portatif. La Bibliothèque de l'Archiconfrérie s'est accrue d'un certain nombre de volumes, choisis avec soin, au point de vue du sujet et du style.

Une nouvelle qui vous réjouira beaucoup, c'est que Mgr. Persichelli, prélat romain d'un grand mérite, agréé sa nomination comme Postulateur, dans la cause de la Béatification et Canonisation de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation. Une lettre reçue de Rome tout récemment, nous dit qu'on y est plein de zèle, et qu'il y a tout lieu d'espérer que l'affaire avancera. Priez donc beaucoup, Mesdemoiselles.

Je regarde comme de favorable augure de pouvoir vous adresser cette circulaire à la veille de la grande solennité du 8 décembre, jour qui restera à jamais mémorable dans les annales de l'Eglise.

Je vous laisse, Mesdemoiselles, à jonir du saint tressailement qui doit émuvoir, dans les circonstances présentes, le cœur d'une vraie fille de Marie et de Ste. Angèle.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 6 décembre 1869.

(CIRCULAIRE No. 7).

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÈGE DE SAINTE ANGELE, SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Tout le pays en ce moment fête l'arrivée de quatre-vingt-onze Zouaves. Je commence donc ma Circulaire par ce qui se rapporte à ces vaillants défenseurs du S. Père; car pour vous, Mesdemoiselles, comme pour St. François de Sales, "*Le Pape et l'Eglise c'est tout un.*"

Reportons-nous d'abord à la touchante scène qui avait lieu, à Rome, le 28 novembre dernier, où les Zouaves Canaliens saluaient l'arrivée de leurs Pasteurs. On se fait une idée de la joie qui animait ces braves enfants du pays en pareille circonstance. Réunis dans la grande salle du Cerele Canalien, voyant devant eux Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. les évêques de Montréal, de Kingston, d'Anthélon et de Rimouski, ainsi que la plupart des prêtres canaliens alors à Rome, ils présentèrent par M. le sous-lieutenant Prendergast l'adresse suivante :

"Mgr. l'Archevêque et Messieurs,

"Le Zouave Canalien est heureux, à plus d'un titre, de vous souhaiter la bienvenue au terme de votre voyage.

"Enfant bien né, il a attendu avec impatience, il accueille avec effusion le voyageur qui lui apporte les douces paroles d'une mère chérie, les bénédictions d'un père bien-aimé.

"Et puis, Messieurs, vous allez lui parler de sa patrie, de son vieil ami le St. Laurent, des mille jolis villages groupés sur ses bords, des lieux bénis où sa joyeuse enfance s'est écoulée sous la protection des amis de la jeunesse et de l'éducation. Dans tous ces endroits charmants, il retrouvera une partie de son cœur.

"De plus, Messieurs, comme enfants de l'Eglise Catholique et comme soldats de Pie IX, nous accueillons avec bonheur les représentants de la papauté dans notre pays. Nous nous réjouissons de voir nos dignes pasteurs répondre avec tant d'empressement à l'appel de notre sainte Mère, persuadés que nous sommes, qu'ayant déjà subi les épreuves et les humiliations de l'Eglise militante, ils assisteront bientôt, dans la ville éternelle, aux réjouissances de l'Eglise triomphante. Et pour nous, vos enfants dévoués, ce sera un nouvel honneur de combattre et de vaincre sous votre regard. . . .

"Permettez aussi, Messieurs, aux Zouaves Pontificaux Canadiens d'exprimer leur profonde reconnaissance. . . . Si trois cent cinquante des fils du Canada ont l'insigne honneur de pouvoir offrir leur sang à l'Eglise menacée, ils le doivent à leurs dignes Evêques. . . ."

Mgr. l'Archevêque répondit que cette nombreuse assemblée toute

canadienne le transportait en quelque sorte en Canada, mais qu'il voyait quelque chose de plus dans le sentiment religieux qui avait ainsi réuni dans la ville éternelle un si grand nombre de compatriotes. " Les uns, dit-il, y sont venus par obéissance au Souverain Pontife, d'autres par une sainte curiosité, d'autres enfin par dévouement à la plus noble des causes, à la cause du Pape ou plutôt de la sainte Eglise, notre mère à tous.... Les Zouaves Canadiens, ajouta Monseigneur, se sont toujours montrés à la hauteur de leur mission ; c'est le témoignage qu'on leur rend partout à Rome."

Ces éloges, si flatteurs pour ceux qui en étaient l'objet, le sont pour nous tous, puisque tous, nous avons été appelés à concourir à l'œuvre des Zouaves Pontificaux Canadiens.

C'est le 4 de ce mois que les 91 Zouaves * sont débarqués à New-York. Sur ce nombre, 85 ont servi deux ans dans l'armée papale ; les 6 autres partis le 4 octobre dernier, ont été forcés de revenir par la maladie. A leur arrivée à Montréal, le 6, ils ont été fêtés comme les dignes représentants du pays dans la plus noble et la plus sainte des causes.

En souvenir de leur dévouement, nous citerons encore ces paroles du comte de Denbigh, écrivant de Rome en date du 24 janvier : " Ils ont, di-ait-il des Zouaves Canadiens, leur chapelain particulier, le R. M. Moreau, homme plein de zèle et tout dévoué aux intérêts de ceux qui lui ont été confiés. J'ai été content de voir ces hommes, la plupart descendants de colons français, animés de chaleureux sentiments d'attachement à l'Angleterre. . . . Je n'ai jamais rencontré un plus beau type d'hommes,—justement ce que l'on aime à voir dans un soldat,—et j'entends dire que les autorités militaires sont, avec raison, aussi fières d'eux que de nos propres compatriotes."

Les 91 Zouaves ont été confiés, à Rome, aux soins de M. l'abbé P. Doherty, qui les a accompagnés jusqu'ici.

J'ai pensé, Mesdemoiselles, qu'en qualité de filles de Ste. Angèle, de Zouaves pacifiques du S. Père, vous garderiez avec plaisir, dans vos Circulaires, note de ces faits, qui sont d'un intérêt si réel au point de vue religieux.

Un mot maintenant de votre journal *La Femme Chrétienne*. Pour ma part, je ne pense pas que le changement de Rédacteur en chef soit défavorable. Voici comme parle à ce sujet le vénéré M. Richaudeau.

" M. Maxime de Montrond consacrerait tout son temps et tous ses talents au travail qu'il veut bien accepter ; il fera servir tout son dé-

* Ces généreux enfants du Canada qui ont si loyalement rempli leur mission à Rome, sont, pour le diocèse de Québec : MM. Alphonse Têtu, Hector Allard, Edmond Fréchette, William Murray, Charles Trudelle, Chs. G. Bertrand, Edouard Lemieux, Théophile Morissette, Herman Martineau, J. F. Blackburn, Napoléon Courteau, Elzéar Garneau, Louis Gosselin, Alfred O'Meara, F. X. Toussaint, F. X. Roy, Pierre Paré, Cyprien Vohl, Théodule Begin, Achille Bourget, Rom. Bernier, Alph. Bourget, Elie Brunelle, P. Chouinard, Cyr. Roy, Aug. Fortin, Chs. Langlais, Louis Olivier, Gédéon Paré, Jules Verreauld : pour le diocèse de Rimouski, MM. Jean Têtu, Chs. Lebel.—Bien reçus à Marseille, les Zouaves furent fêtés davantage à Versailles, et encore plus à Paris par le Comité Français.—Les Zouaves ont rencontré à Paris la sympathie la plus franche, et l'hospitalité la plus délicate.

Chs. Ant. Taschereau, *crédité à Rome le 29 août 1860.*

vouement à l'accroissement du succès de notre publication. Tout en restant fidèle à l'idée principale qu'exprime le titre que nous lui avons donné, en lui conservant son caractère éminemment catholique romain, et son cachet d'amour du Saint-Siège et d'attachement inviolable au Vicaire de J.-C. sur la terre, il s'appliquera davantage à varier la rédaction, à en diminuer le sérieux par des nouvelles et des récits que son habitude d'écrire en ce genre lui permettra de rendre agréables pour les lecteurs. A partir du 1er mai prochain, chaque No. contiendra, sous le titre de *Mélanges et variétés*, un choix d'articles soit littéraires, soit historiques, soit bibliographiques, &c., tout à la fois instructifs, édifiants et récréatifs."

Je pense que toutes, Mesdemoiselles, vous accepterez ce changement, vu surtout que M. Richaudeau continuera de porter intérêt au Journal et de fournir des articles à son loisir. Augmentez s'il est possible le nombre des abonnés, qui est déjà grand.

Nous ne regrettons pas en quelque façon que M. Richaudeau se décharge d'une partie de son travail. Il en sera plus libre de poursuivre le développement des œuvres de votre chère Archiconfrérie. Quand on envisage le bien qu'il y a à faire dans le monde, et les efforts de l'enfer pour empêcher ce bien, on se réjouit de voir augmenter les moyens de favoriser la cause de Dieu. Gardons dans nos cœurs, Mesdemoiselles, cette parole remarquable du S. Père : "*Si les bons mettaient pour la défense de la vérité et du bien la même ardeur que les méchants pour le triomphe du mal et de l'erreur, la face du monde serait bientôt renouvelée.*"

Les œuvres de votre Archiconfrérie vous aideront puissamment à remplir cette part de dévouement que N. S. P. P. demande. Soyez toujours au poste, par la prière, l'exemple, et le zèle de la saine doctrine.

D'autres résultats de l'Archiconfrérie me semblent répondre, dans une certaine mesure, à un autre vœu de Pie IX. qui disait qu'*un bon publiciste lui était plus utile que plusieurs prédicateurs*. Le *Manuel* ou *Apostolat de la Jeune Fille*, le nouveau *Formulaire* ou *Direction de Piété*, le journal *La Femme Chrétienne*, étant très-répandus, proclament à leur manière, les droits de l'Eglise et ceux de son Chef. Notre association produira bien d'autres avantages, qui n'auraient pas eu lieu sans elle. Je mentionnerai ici les résultats si chers à nos cœurs, dans la cause de Béatification de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation et dans la réimpression de ses Œuvres complètes.

Il est certain que le secret de la béatitude des Saints n'est révélé à la terre que par une grande miséricorde du Cœur de Jésus, et que les prières sont pour beaucoup dans cette révélation que fait l'Eglise, par la Béatification d'un grand serviteur de Dieu. Nous avons été émus du grand nombre de Communautés et de personnes pieuses qui sollicitent cette grâce que nous sollicitons nous-mêmes; et par le moyen de l'Archiconfrérie, ce nombre va toujours croissant, augmentant aussi notre confiance.

L'ardeur à espérer et à prier a été soutenue d'une manière bien consolante, par la Supplique qu'adressaient au S. Père, en mai 1868, les Pères du IV concile provincial de Québec. Cette Supplique a été citée au No. 43 de *La Femme Chrétienne*. Les journaux du pays ont aussi fait connaître à plusieurs reprises combien la présence de Mgr. L'Archevêque, à Rome, a été favorable à la cause.

Quant à la réimpression d'Œuvres aussi considérables que celles de la Mère Marie de l'Incarnation, il eût été bien difficile d'y arriver sans le concours préparé par le vénéré Directeur de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle à Blois.

Les Œuvres complètes formeront au moins cinq volumes, dont le prix total est fixé à 25 francs. Avis aux familles qui désireraient se les procurer. Nous prendrons volontiers le nom des souscripteurs.

Nous nous chargeons encore cette année de distribuer les Nos. du journal *La Femme Chrétienne*. La souscription reste à 6 schellings. Comme bon nombre d'abonnés, l'année dernière, eussent trouvé plus commode que le silence fût le signe qu'ils renouvellent leur abonnement, nous considérerons comme abonnés pour l'année 1870-71, tous ceux qui, au 10 mai, ne nous auront pas donné avis du contraire. Il serait nécessaire que nous eussions le montant des souscriptions dans le cours du mois de mai, au plus tard le 25.

Ma dernière Circulaire vous arrivait à la veille de l'ouverture du Concile; maintenant que plus de 760 Evêques de toutes les parties du monde sont réunis auprès du Vicaire de J.-C., Rome est plus que jamais le rendez-vous de tous les cœurs chrétiens;—cette Rome qui, selon l'expression du Correspondant du *Times* de Londres, "bâtit pour les siècles, comme au temps où Annibal assiégeait ses portes, ou à une époque antérieure, alors que ses rois tremblaient sur leurs trônes. Je ne crois aucun de ceux qui me disent qu'elle tire à sa fin. Vous ne pouvez le croire ici... Rome, ajoute le même écrivain, revendique le droit d'intervenir dans toutes les lois et les institutions humaines. Par son clergé, elle peut exercer, et elle exerce en effet une immense influence sur six millions de nos propres sujets et concitoyens—un tiers de notre population totale."

Il faut qu'elle soit bien palpable, la vérité qui provoque de pareils aveux. Prions qu'elle attire à soi bien des cœurs.

La Rév. Mère Supérieure des Ursulines de Galliate (Italie), disait, parlant de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle: "Nous avons 291 associées qui font beaucoup de bien par leur vie exemplaire et leur zèle pour la gloire de Dieu. Elles sont très-punctuelles à se rendre aux réunions. Parmi elles plus d'une centaine fréquentent la sainte communion presque tous les jours; elles sont des miroirs de perfection chrétienne; Mgr. notre Evêque en est très-satisfait."

Je vous laisse, Mesdemoiselles, avec ce trait si propre à consoler votre ferveur.

Nous attendons sous peu de petits opuscules contenant les Indulgences accordées à notre saint Ordre et étendues aux personnes du dehors. On a joint à ce catalogue des instructions précieuses. L'exemplaire coûtera six ou huit sous.

Agrez, Mesdemoiselles, l'assurance de mon plus cordial dévouement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 11 avril 1870.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÉGATION DE STE. ANGELE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Je pensais vous adresser plus tôt cette circulaire, espérant d'un jour à l'autre avoir des nouvelles de votre journal *La Femme Chrétienne*. Malheureusement, le rédacteur M. de Montrond, se trouve avec bien d'autres enfermé dans Paris.

Comme moi, vous estimerez à consolation d'avoir, dans l'avant-dernière livraison qui nous est parvenue (No. 55 p. 99), le texte même du dogme de l'Infaillibilité. L'action d'une Providence pleine de bonté me paraît saisissante, dans la définition de ce dogme au moment même où les complications de la guerre allaient suspendre les délibérations du Concile. Dieu seul sait avec quelle force toute nouvelle la voix du Pontife infaillible se fera dorénavant entendre, pour retracer aux rois et aux peuples leurs devoirs envers Dieu et la sainte Eglise.

Je ne reviendrai pas sur les événements, tristes et glorieux à la fois, du 20 septembre, où Rome dut capituler sous le nombre écrasant de l'armée piémontaise; en votre qualité de zouaves pacifiques, mais très zélés, de Ste. Angèle, vous avez suivi avec intérêt les preuves de dévouement des 3000 zouaves du S. Père alors à Rome, qui tous demandaient les larmes aux yeux à mourir pour lui, et qui n'obéirent qu'à regret quand Pie IX, après avoir permis une résistance suffisante pour constater la violence et sauvegarder l'honneur, sauvegarda aussi l'humanité et ordonna la capitulation. Le dernier acte de ces généreux défenseurs du pouvoir temporel me paraît digne de leur courage: c'est ce cri de *Vive Pie IX!* en face du Vatican; cri qu'ils eussent voulu faire entendre de toute la terre, bravant les avanies de la populace, au risque même de leur vie, prisonniers qu'ils étaient et exposés aux coups des milliers de brigands dont Rome faisait déjà sous le régime introduit de la veille.

Nos 210 zouaves du Canada ont eu plus qu'une part ordinaire de gloire dans ces grands événements. Vous savez, Mesdemoiselles, par les feuilles publiques leurs nombreux actes d'intrépidité, leurs souffrances dans cette longue traversée, pillés qu'ils avaient été de leurs malles, de leurs ressources, de tout ce qui pouvait adoucir la rigueur du voyage. Mais aussi quel accueil, à Liverpool où les marquis de Bute, les lord Denbigh, les major Blondel, rivalisent de zèle pour leur faire honneur et leur venir en aide; à New-York, où des âmes à la foi ardente vont jusqu'à baiser ces mains vaillantes qui ont défendu le Vicaire de J.-C.

La réception organisée à Montréal * fut magnifique et laissera des traces profondes dans toutes les mémoires. Ces démonstrations touchantes se sont répétées en bon nombre de localités; et vous concevez sans peine, Mesdemoiselles, que le *serce pieux* était pour beaucoup dans ces manifestations religieuses.

* Les journaux nous apprennent que M. Moreau, le dévoué aumônier des zouaves, a tout espoir d'obtenir du gouvernement de la Province de Québec, un grand circuit de terre dans les Cantons de l'Est, pour les zouaves qui désirent s'y fixer. Je vois aussi qu'à Québec, des zouaves ont obtenu des situations assez avantageuses: on sent que le pays leur doit de la reconnaissance.

Il est triste de voir de quelle manière douloureuse les événements se sont précipités depuis quelques mois. A l'époque de ma dernière circulaire, près de 800 Evêques, représentants du monde catholique, entouraient l'auguste Pie IX de leur respect et de leur amour, et la France gardait la ville éternelle. La France a payé cher son abandon du Vicaire de J.-C. Si le Pape est à la merci de la Révolution, l'Empereur lui-même est captif à l'étranger, et le pays en proie à des ennemis acharnés et cruels. Et la France ne paraît pas encore avoir rempli la mesure de ses maux.

Nous pensons vous intéresser, Mesdemoiselles, en vous donnant un résumé très-succinct de la Prophétie de Blois, expliquée par M. l'abbé Richaudeau dans une brochure imprimée par lui le 15 novembre 1870. Cette prophétie, bien connue à Blois, fut faite en 1804 par une pieuse tourière des Ursulines de cette ville, dans les derniers jours de sa vie qu'elle termina à l'âge de 53 ans. Sa confidente fut une novice de la même maison, âgée de 26 ans, Mlle. de Leyrette, depuis Mère Providence qui devait voir se vérifier ce que lui dévoilait sœur Marianne : c'est une histoire anticipée des principaux événements concernant la France, ou les Ursulines de Blois, pendant un espace de plus de 60 ans. La sûreté avec laquelle on a retracé les événements passés, nous inspire toute confiance dans les prédictions qui concernent les temps actuels, et que Mère Providence, aujourd'hui âgée de 92 ans, doit voir s'accomplir. Conformément à l'injonction de sœur Marianne, Mère Providence n'a jamais rien écrit elle-même de ces prophéties ; mais elle s'en entretenait volontiers, tant au dedans qu'avec les personnes du dehors, et dès avant 1810, ses communications à ce sujet avaient été mises en écrits, ou par des religieuses ou par des étrangers ; c'est ce qui explique la divulgation spontanée de cette prophétie par plus de 150 journaux français ; il n'y a eu qu'à rectifier certaines copies inexactes. La population de Blois était si familière avec cette prophétie qu'on en parlait aussitôt que l'on voyait l'horizon politique s'assombrir ou qu'il éclatait quelque révolution.

Une prophétie accomplie fortifie la piété, et nous avons tous besoin de temps à autre de voir comme Dieu s'occupe à l'avance des choses d'ici bas. Mais il ne faut pas être de ces raisonneurs difficiles qui voudraient connaître sans embarras l'avenir, soit quant aux faits, soit quant aux époques. On exigerait par là, dit M. Richaudeau, ce que Dieu n'a jamais accordé, même quand il a inspiré les livres saints. Qui dont comprenait un mot de la prophétie de Cyrus avant son accomplissement ; de celle de Jacob, révélant à ses douze fils les destinés de leurs tribus ?

Voici ces prédictions quant aux affaires politiques.

“ La famille des Bourbons reviendra en France alors qu'elle semblera oublié, parce qu'un usurpateur fera retentir son nom partout. Sa décadence arrivera alors qu'il se croira plus affermi. Malheureusement, il reparaitra avant un an d'exil et régnera ; il ne restera au plus que trois mois.” C'est évidemment la chute de Napoléon Ier.

“ La France sera affligée par l'assassinat d'un prince, qui paraîtra l'unique espérance de nos rois ; mais il revivra dans un fils inattendu. De nouveaux troubles, que vous verrez, mais que les Mères St. Aubin, St. Joseph, et sœur Monique ne verront pas, auront lieu.” La Révolution de 1830 est arrivée 7 ans après la mort de ces religieuses. “ On se cachera dans les blés.” Bien des personnes attestent encore que cela s'est fait alors.

“ Si ce trouble devait être le dernier ! ! Mais ils recommenceront dans un mois de février. Vous serez sur le point de faire une céré-

monie de vœux, et vous ne la ferez pas.” Cette profession fixée par chapitre au mois de février n'eut lieu que le 1er octobre suivant, par suite de la proclamation de la République en 1848.

“Tous les hommes partiront ; on les fera partir par bandes, et petit à petit ; il ne restera que les vieillards.” C'est le cas dans la guerre actuelle.

“Ces pauvres séminaristes ! . . . Mais il ne leur arrivera rien, car ils seront sortis quand les malheurs arriveront. Ils ne rentreront pas au temps fixé : pourtant ils auraient pu rentrer.” Toute la ville de Blois connaît ce détail : et le séminaire n'avait été établi qu'en 1818.

“La mort d'un grand personnage sera cachée pendant onze jours.

“On descendra un matin sur le champ de foire (à Blois), et on verra les marchands se dépêcher d'emballer. Pourquoi, leur dira-t-on, emballez-vous si vite ?—Nous voulons, répondront-ils, allez voir ce qui se passe chez nous.” Cela s'est accompli le 5 septembre dernier, lendemain de la proclamation de la République.

“Que ces troubles sont effrayants ! . . . Pourtant ils ne s'étendront pas dans toute la France, mais seulement dans quelques grandes villes, où il y aura des massacres, et surtout dans la capitale où il sera grand.

“Il n'y aura rien à Blois.” Rien, dit M. Richaudeau, en fait de massacres ; mais cela ne garantit pas avec certitude * contre la visite des Prussiens.

“Les Religieuses auront grand peur. Quelques prêtres se cacheront ; les églises seront fermées, mais si peu de temps qu'à peine on s'en apercevra. Ce sera au plus l'espace de 24 heures. Vous serez vous-mêmes sur le point de partir, mais la première qui mettra le pied sur le seuil de la porte dira : Rentrons, et vous rentrerez. On dira que vous êtes sorties, mais ce ne sera pas vrai.”

“Avant ce temps, on viendra dans les églises, et on fera dire des messes pour les hommes qui seront au combat.” Cela se fait.

“Quant aux prêtres et aux religieuses, ils en seront quittes pour la peur. Il faudra bien prier, car les méchants voudront tout détruire. Avant le grand combat, ils seront les maîtres ; ils feront tout le mal qu'ils pourront, non tout ce qu'ils voudront, parce qu'ils n'auront pas le temps.

Ce grand combat sera entre les bons et les méchants ; il sera épouvantable ; on entendra le canon à neuf lieues à la ronde. Les bons étant moins nombreux seront un moment sur le point d'être anéantis ; mais ô puissance de Dieu ! ô puissance de Dieu ! tous les méchants périront.—Tous les méchants périront, ma bonne Marianne ?—Oui, et beaucoup de bons. Ce temps sera court ; s'il était long, personne n'y tiendrait.”

“Pendant ce temps, on ne saura les nouvelles au vrai que par quelques lettres particulières. A la fin trois courriers viendront. Le premier annoncera que tout est perdu. Le second, qui arrivera pendant la nuit, ne rencontrera qu'un seul homme appuyé sur sa porte. Vous avez grand chaud, mon ami, lui dira cet homme, descendez prendre un verre de vin.—Je suis trop pressé, répondra le courrier ; puis il continuera sa route vers le Berry. Vous serez en oraison quand vous entendrez dire que deux courriers sont passés. Alors il en arrivera un troisième, feu et eau, qui dira que tout est sauvé, et qui devra être à Tours dans une heure et demie.” Il s'agit des chemins de fer sans le moindre doute dans ce courrier feu et eau.

* Le 25 décembre dernier, Blois a été pris et pillé par les Prussiens, mais il n'y a pas eu de massacres.

“ Vous chanterez un *Te Deum* (aux Ursulines). Parlez-moi de ce *Te Deum*? Ce sera un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté.

“ Il faudra quinze à vingt ans pour que la France se relève de ses désastres. Cependant le calme renaîtra; et depuis ce moment jusqu'à une paix parfaite, et jusqu'à ce que la France soit plus florissante et plus tranquille que jamais, il s'écoulera à peu près vingt ans.” Il ne s'agit là que de la prospérité matérielle.

“ Le triomphe de la Religion sera tel que l'on n'a rien vu de semblable; toutes les injustices seront réparées; les lois civiles seront mises en harmonie avec les lois de Dieu et de l'Eglise; l'instruction donnée aux enfants sera éminemment chrétienne. Il y aura des choses telles que les plus incrédules seront forcés de dire: Le doigt de Dieu est là.” Probablement après le grand combat.—“ Tant qu'on priera il n'arrivera rien; mais il viendra un moment où l'on cessera de faire des prières publiques; on dira: Les choses vont rester comme cela. C'est alors qu'auront lieu les événements. Néanmoins les prières particulières ne cesseront pas. Quelque chose d'important et grave arrivera pendant que le confesseur sera absent. Il y aura une nuit pendant laquelle personne ne dormira.” M. l'abbé Richaudeau craint que les malheurs actuels ne continuent longtemps, et qu'un autre tiers de la France ne soit ravagé par les Prussiens, si le gouvernement ne revient publiquement à Dieu, et si le peuple français n'abandonne l'iniquité, ces iniquités qui appellent la vengeance du ciel. Des lettres particulières publiées récemment indiquent un retour vers Dieu; il y a des aumôniers en bon nombre dans les armées, et les militaires cherchent à recevoir les sacrements avant le combat.—Dans la Prophétie de Blois réimprimée à Québec, il y a des détails intéressants: voir de page 10 à p. 15; et p. 19, 20; 23; à la fin de p. 30, 31; p. 40, 41.

La plupart d'entre vous, Mesdemoiselles, savent qu'à la dernière retraite du mois d'août, une messe mensuelle a été fondée par l'Archiconfrérie. Cette messe se dit le premier mardi de chaque mois; tous les départements du monastère en sont prévenus la veille. A chacune d'entre vous, Mesdemoiselles, à formuler vos requêtes, je les présenterai toutes avec une affection spéciale au Saint autel. J'aime beaucoup ce sentiment des théologiens que la multitude des requêtes ne diminue en rien l'efficacité du sacrifice pour chacun; je pense au contraire que cette union des cœurs est bien propre à dilater le Cœur de Jésus et à vous mériter une plus grande effusion de grâces. Soyez donc en esprit avec nous dans notre petite chapelle, alors que le S. Sacrifice est offert pour vous toutes. Prions avec ardeur pour N. S. P. P.; faites écho aux chanteuses du cloître, qui appellent les miséricordes du Cœur de Jésus et la tout aimable protection de Ste. Angèle sur la Ste. Eglise et sur son chef.

Comme nous avons chargé M. Richaudeau de payer à l'avance pour nous la souscription annuelle du Journal, nous prions les abonnées, qui se trouvent en arrière pour l'année présente, de vouloir bien nous envoyer au moins la moitié du montant, afin que nous ne restions pas trop en dessous.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 25 janvier 1871.

(CIRCULAIRE No. 9.)

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÉGATION DE STE. ANGELE, SECTION DES URSULINES DE QUEBEC.

MESDEMOISELLES,

Au moment où nous n'espérons plus avoir de nouvelles du journal *La Femme Chrétienne*, la malle d'Europe nous en apporte plusieurs paquets. Vous devez avoir reçu huit numéros de l'année 1870-71 [du No. 49 au No. 56 inclusivement]. Vous recevrez avec la présente Circulaire les Nos. 57 et 58, réunis. Quant aux Nos. 59 et 60, nous ne les avons pas encore en nombre suffisant pour les distribuer. Cela complètera au moins la demi-année.

Vu l'état d'instabilité où se trouve la France, nous ne prendrons pas de souscriptions pour une nouvelle année, et nous prions les quelques abonnés qui ne se sont pas encore acquittés, de vouloir bien le faire au plus tôt, afin que nous puissions régler définitivement.

Je veux, Mesdemoiselles, consacrer une bonne partie de cette Circulaire à une mémoire vénérée, qui vous est chère, non-seulement à titre de membres de l'Archidiocèse, mais comme élèves des Ursulines. La mémoire de Mgr. Baillargeon s'allie pour vous à de bien doux souvenirs. Bien des fois il a paru au milieu des joyeux groupes du pensionnat, depuis le jour [4 juin 1851] où quelques-unes de vous, toutes petites encore, le couronnaient à son retour de Rome, jusqu'à cette dernière visite du 12 mai 1870, où le vénérable Archevêque ne disait que trop vrai en présageant sa fin prochaine. Même en cette circonstance, sa physionomie reflétait cette paix de l'âme que nous aimions tant à contempler.

Je n'étais pas présent au joyeux couronnement de 1851, non plus qu'à la bénédiction du nouveau pensionnat, le 14 septembre 1854; mais j'ai pu assister depuis lors à de bien touchantes scènes. A l'occasion par exemple, du renouvellement de l'année, comme le cœur du vénérable Archevêque s'épanchait en effusions paternelles, lorsqu'il s'adressait de l'autel aux filles de Ste. Angèle. Il aimait, disait-il, à perpétuer la coutume de ses dignes prédécesseurs, en venant célébrer la sainte messe le jour de l'an même dans ce vénérable monastère de Ste. Ursule. Bénissant les Religieuses, il appelait sur elles toute la plénitude de l'esprit de leurs saintes Fondatrices; il bénissait l'œuvre importante de l'instruction de la jeunesse; il bénissait les élèves présentes, les élèves absentes, quelque part qu'elles fussent, souhaitant qu'elles répandissent partout l'esprit de foi et de solide piété. Il me semble encore entendre cette voix sympathique, sonore, toute remplie de souhaits célestes.

Entre bien d'autres souvenirs, il en est un qui m'est resté profondément gravé dans la mémoire: c'est celui de la Requête sollicitant auprès de Sa Grâce la Retraite Annuelle des Anciennes Elèves.

C'était en mars 1862, que le projet avait pris de la consistance. La demande en fut faite le 30 avril à la Rév. Mère Supérieure. Les Elèves avaient choisi ce jour afin de rappeler avec plus de force et d'efficacité le dévouement de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

son zèle et sa condescendance, en réunissant elle-même, tous les dimanches, les jeunes filles de la ville, anciennes élèves, dans le but de les maintenir dans leur première ardeur pour le bien. "On demandait beaucoup moins, disait-on, quelques jours seulement sur toute une année. Le Clôtre, pendant ces jours, serait comme un autre Cénacle, d'où l'on sortirait toutes renouvelées et pleines de zèle..." J'avais trouvé la Requête bien éloquente.

Cependant, tout le Pensionnat était dans la plus grande anxiété. Mgr. l'Archevêque, parti pour Rome vers la fin de l'hiver, n'était pas attendu avant juin ou juillet. Quel état d'incertitude sur une demande qui tenait au plus intime du cœur!

Enfin, l'arrivée de Mgr. ranima l'espérance, et dans sa visite au Monastère dans les premiers jours de juillet, j'eus moi-même le plaisir d'être porteur de l'intéressante Requête. Le content, approuvé par Sa Grâce, fut bientôt agréé par la Communauté, et en août eut lieu la première Retraite. Elle dura cinq jours, et Mgr. vint donner lui-même la sainte communion. Comme ces 67 anciennes élèves, prémices des Retraitantes, trouvèrent bon de devenir encore pensionnaires, au milieu de leurs maîtresses, dans leur *ancien couvent*! Monseigneur, dans son allocution à la fin de la messe, dit combien il était lui-même content, et de quel cœur il bénissait toutes celles qui viendraient ainsi annuellement retremper leur ferveur au Monastère.

C'est nû par ce même zèle de l'éducation chrétienne que Mgr. appuya si fort l'établissement de l'École Normale-Laval en cette maison, pour le département des Elèves-Institutrices. On conserve plusieurs lettres du digne Archevêque, où il conseille fortement cette œuvre, dans l'intérêt de la Religion et du pays. Le consentement de la Communauté lui causa une joie qu'il ne manquait jamais d'exprimer dans l'occasion.

Mgr. Baillargeon entra pleinement dans les vues de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle. Il en autorisa de grand cœur l'établissement dans l'Archidiocèse, et lors de son dernier voyage à Rome, il nous dit de lui-même en partant, qu'il se détournerait certainement de sa route pour rencontrer le vénéré Mr. Richaudeau; il l'estimait particulièrement comme Directeur-Général de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle et Rédacteur de la *Femme Chrétienne*. Sa maladie à Paris déranga ces plans, mais, Mr. Richaudeau, informe des dispositions bienveillantes de Mgr., prit ses mesures pour aller le rencontrer dans la capitale, à son retour de Rome. La satisfaction fut réciproque: Mgr. nous disait, ici, que Mr. Richaudeau était un homme d'une capacité rare, et d'un dévouement à l'Eglise qui ne connaissait pas de bornes; Mr. Richaudeau, de son côté, nous écrivait peu après, nous parlait de Mgr. dans les termes de la plus grande vénération; il le considérait comme un saint.

Mgr. Baillargeon a grandement encouragé la publication de l'*Histoire des Ursulines de Québec*, dont il vénérat si fort les anciens souvenirs. Lui-même, alors curé de Québec, avait prêché dans notre église, à l'occasion de la solennité du 1er août 1833, deux centième anniversaire de l'arrivée des Fondatrices.

Il y aurait bien d'autres faits à rappeler touchant le zèle de Mgr. Baillargeon en ce qui regarde plus particulièrement ce Monastère. Sous sa supériorité active et éclairée, le Monastère a presque doublé ses dimensions; le nombre des Religieuses s'est augmenté du tiers et celui des élèves a presque triplé.

Quant à l'éloge de Mgr. l'Archevêque dans son administration gé-

nérale, tous les journaux du pays et différentes brochures ont dit bien éloquemment ses vertus, ses talents éminents. Je termine donc en faisant remarquer que le vénérable Archevêque est mort emportant dans son cœur les derniers projets d'une œuvre qu'il a grandement promue, s'il ne lui a pas été donné d'en voir l'accomplissement : la Canonisation de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Il nous écrit de Rome à ce sujet à plusieurs reprises, lors de son dernier voyage.

Comme nous avons toute confiance que l'affaire de la Béatification et Canonisation de la Mère Marie de l'Incarnation arrivera à bonne fin, nous mentionnerons ce que Mgr. Baillargeon a fait à la suggestion pressante du Postulateur romain, Monseigneur Persichelli, et de l'avocat dans la cause, Mr. l'abbé Taldei. Peu de temps après son retour, il réorganisa la commission ici, Mgr. l'Archevêque actuel étant le juge, MM. Ant. Racine et B. Pâquet, juges-assistants, Mr. Ed. Bonneau, promoteur, M. C. Baillargeon, notaire apostolique, M. A. Godbout, cursor, et votre serviteur agissant comme postulateur. Ce nouveau travail a occupé la Commission pendant vingt séances de deux heures et demie chacune. Nous avons inséré plus de vingt-six faveurs nouvelles, obtenues par l'intercession de la Vén. Mère, en divers endroits du Haut et du Bas-Canada. Aussitôt que l'état de Rome le permettra, nous expédierons ces documents.

Je transeris maintenant une adresse remplie de sentiments chaleureux, que plusieurs d'entre vous ont eu l'avantage de signer. Toutes vous aimerez à conserver l'Adresse des Dames Catholiques de Québec, présidées par celle que l'on voit toujours dans les œuvres de zèle et de piété, par Lady Belleau.

A NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE IX.

L'Infaillible Vicaire de Jésus-Christ, le successeur de Pierre et le Chef suprême de l'Eglise Catholique sur la terre.

“ Ne formant qu'un cœur et qu'une âme avec le Chef auguste de l'Eglise, nous, les Dames Catholiques de Québec, nous venons nous prosterner humblement à ses pieds pour lui protester de notre profonde vénération et de notre attachement inviolable. Avec tous les Catholiques de l'univers, nous avons été indignées et profondément affligées des criantes injustices et des outrages sacrilèges dont le Vicaire de Jésus-Christ a été abreuvé, surtout depuis l'envahissement et la spoliation impie des domaines de l'Eglise par les troupes révolutionnaires de l'Italie.

“ L'affection toute filiale et le tendre dévouement au Souverain Pontife des Dames Canadiennes sont loin de lui être inconnus. Déjà, il y a quelques années, lorsque l'impiété méditait les sinistres et infâmes projets qu'elle vient d'accomplir, nous avions été navrées de douleur à la vue des alarmes et des dangers dont l'Eglise et son Chef étaient entourés. En conjurant le Seigneur avec une ferveur plus grande que jamais d'éloigner ces périls, et d'arrêter le bras des impies, nous avons cru que, pour exaucer nos vœux, Dieu exigeait de nous un sacrifice, le plus grand qui puisse être demandé à des mères : le sacrifice de leurs enfants.

“ Alors, après avoir prié bien longtemps, celles d'entre nous à qui Dieu avait donné des fils, leur ont dit : Mes enfants, vous avez ici un père qui a besoin du secours de vos bras, mais bien loin, par delà l'Océan, au centre du monde, vous avez un autre Père qui a sur vous

des droits bien plus sacrés encore. Sa liberté et ses jours sont en danger : partez ; allez combattre, et, s'il le faut, mourez pour sa défense. Alors, nous leur avons dit adieu en leur cachant nos larmes et les déchirements de nos âmes.

« Plusieurs d'entre eux sont morts en veillant à la garde du Vicaire de Jésus-Christ. Leurs mères n'étaient pas là pour leur fermer les yeux, mais elles se sont consolées en songeant qu'invant de mourir, ils ont reçu sa bénédiction, et que leurs cendres reposent parmi celles des martyrs ; et elles ont dit : Nous irons les embrasser au ciel.

« Un grand nombre de nos Zouaves Canadiens étaient à Rome au moment de l'invasion Italienne. Ils ont combattu en braves jusqu'au dernier moment et ils ont fait de leurs corps un rempart autour du Vicaire de Jésus-Christ. Mais écrasés par le nombre, ils ont été arrachés de ses pieds et chassés comme des brigands hors de l'Italie.

« Maintenant que tout appui humain est enlevé au Chef de l'Eglise, il n'attend plus que du ciel sa délivrance. Comme au jour de la Passion, c'est l'heure des traîtres et de la puissance des ténèbres. La montagne du Vatican est devenue une autre montagne du Calvaire. Pour nous, tandis que le Vicaire de Jésus-Christ souffre comme son divin Maître, nous nous tenons comme Marie au pied de la Croix, et nous pleurons et nous prions. Nous pleurons sur tant de blasphèmes et de sacrilèges qui se commettent dans les lieux sanctifiés par le sang des martyrs et l'héroïsme des vierges et des confesseurs. Nous pleurons sur tant d'églises profanées, tant de reliques vénérables exposées aux insultes des impies. Nous pleurons sur ces malheureux qui persécutent l'Eglise et son Chef ; et nous prions pour eux, car ils savent bien ce qu'ils font.

« Mais, surtout, nous prions pour la sainte Eglise et son auguste Pasteur ; nous ne cessons de faire monter vers le ciel nos prières, avec nos larmes et nos gémissements, afin que le Dieu des miséricordes abrège ces cruelles épreuves, confonde les desseins des méchants, brise la puissance des ténèbres et accorde à son Eglise et à son Chef bien-aimé des jours de liberté, de paix et de prospérité.

Vous avez dû vous réjouir, Mesdemoiselles, en apprenant l'établissement des Zouaves avec un Missionnaire, sur des terres au lac Mégantie ; déjà plus de trente de ces braves y sont rendus.

Activez cette ardeur de prières, recommandée d'une manière si pressante par notre digne Archevêque, pour N. S. P. le Pape et pour la France. Que d'événements vont avoir lieu, d'ici à votre Réunion à la Retraite du mois d'août.

Notre Bibliothèque s'augmente tout doucement ; il faudrait quelques souscripteurs de plus pour se procurer tous les ans quelques volumes d'un intérêt actuel. Je suis content que notre choix de livres vous convienne.

Je vous laisse, Mesdemoiselles, avec ce mot de prières du saint pontife Pie IX : « Fasse le Seigneur que par le secours de sainte Angèle et par ses mérites, l'Eglise, délivrée des embûches de ses ennemis, jouisse d'une paix continue. »

Je suis bien cordialement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 12 mai 1871.

(CIRCULAIRE No. 10.)

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE STE. ANGÈLE, SECTION DES URSELINES DE QUEBEC.

MESDEMOISELLES,

Comme Enfants de Ste. Angèle, votre amour pour l'Eglise et son Chef va toujours croissant, j'espère, ainsi que votre dévouement pour les œuvres qui intéressent la gloire de Dieu.

Je ne vous entretiendrai pas aujourd'hui de la situation si pénible que le gouvernement de Victor Emmanuel et la Révolution ont faite à l'immortel Pie IX; le légitime roi de Rome, le Pasteur suprême de l'Eglise, captif au Vatican, en dit assez au cœur de tout bon catholique pour provoquer les plus ardentes prières, et nous faire compter sur quelque coup marqué de la toute-puissance divine.

Ce que je veux vous signaler en ce moment, ce sont divers sujets de consolation que Dieu donne à son Eglise, au milieu des épreuves qu'elle traverse. Cette Circulaire, que vous aimerez à conserver comme les précédentes, servira de stimulant à votre reconnaissance envers Dieu.

D'abord, au sujet du 21 juin dernier, les journaux de toute sorte nous ont longtemps entretenus des fêtes multiples et des magnifiques dons (*) qui ont signalé ce grand anniversaire. Le Canada, Québec surtout, aimeront à se rappeler la part qu'ils ont prise dans ces démonstrations. Quel triomphe pour l'Eglise dans ce mouvement de l'Univers Chrétien! Jamais les Catholiques ne se montrèrent plus unis: ce qui a doublé sans doute la consolation du S. Père, lui qui, dans ses réponses aux adresses de différentes nations, a si instamment recommandé cette union dans la foi, quelles que fussent les opinions d'ailleurs.

On sait quel usage Pie IX fait des dons qu'il reçoit ainsi des fidèles: Paris incendié par ses propres enfants; prêtres, évêques, laïques opprimés, sa main sait atteindre tous les malheurs.

Un autre fait bien consolant, c'est l'attitude du peuple Romain à l'égard du St. Père. Le respect, la vénération dont on persiste à

(*) On évalue à 25 millions de francs, les dons envoyés au Pape à l'occasion de son Jubilé. La reine de Wurtemberg a donné 200,000 francs en or. Le S. Père a reçu de l'Amérique 50 mille livres sterling, également en or. Dans les seules églises catholiques de New-York, les collectes faites le 16 juin rapportèrent \$80,000.

Les illuminations de Québec et de Lévis, celle surtout de l'Asile de Beauport, resteront longtemps dans les mémoires, ainsi que la fête organisée à la Cathédrale et à l'Université-Laval.

entourer le Vicaire de Jésus Christ, malgré les menaces incessantes, les tentatives odieuses des 15 à 20,000 sicaires de la Révolution répandus dans Rome, témoignent d'un dévouement bien glorieux au Chef de la chrétienté.

Et puis, cette nomination toute récente de cinquante-quatre évêques pour la péninsule italienne. Ecoutez comme Pie IX, toujours grand et charitable, exhortait les nouveaux élus; voici d'après les journaux quelques-unes de ses paroles: "Deux grands faits survenus en ce siècle me reviennent à la mémoire... En 1818, on retrouvait le corps de St. François d'Assise, et récemment les dépouilles glorieuses de St. Ambroise... Cherchez à vous conformer à l'humilité, à la pauvreté, à la charité de St. François, et méditez sans cesse le noble courage, la force sans peur et le constant amour du devoir qui animaient le grand archevêque de Milan... Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... mais il y a aussi des brebis fidèles, des fils dévoués de l'Eglise... Dépourvu de tout, je n'ai jamais douté de la Providence... J'ai la consolation de voir les dons affluer de toute part, et de recevoir les plus touchants témoignages de la part des fidèles répandus par le monde."

Les Enfants de Ste. Angèle trouveront aussi un grand sujet de joie dans le zèle des ouvriers évangéliques à répandre la Foi, et dans l'empressement des fidèles à les seconder. En France, des particuliers* ont comblé les déficits en offrant des dons généreux pour attirer les bénédictions de Dieu sur leur patrie éprouvée, et les recettes de l'œuvre de la Propagation de la Foi, pour l'année 1870-71, y ont presque égalé celles des années précédentes. Malgré ses malheurs, la France est encore la nation missionnaire. Priez pour cette ancienne mère-patrie, ainsi que l'a recommandé Mgr. notre Archevêque. Qu'un Clovis, un Charlemagne y apparaissent de nouveau et la relèvent!

Un grand nombre d'entre vous, Mesdemoiselles, avez en l'avantage d'entendre comme un écho de la détresse des pauvres peuples infidèles. Le passage parmi nous de Mr. l'abbé Dallet, prêtre des missions étrangères à Paris et pendant quinze ans missionnaire dans l'Inde; et du R. P. Monnot, supérieur des missions de la Compagnie de Jésus en Orient, a fait une profonde sensation. Le récit de leurs travaux apostoliques, de l'extrême nécessité de ces nations encore "assises à l'ombre de la mort," des luttes et de la mort glorieuse de leurs martyrs, reportait aux premiers siècles de l'Eglise. Aussi la foi s'est-elle réveillée bien vive et des contributions généreuses ont répondu à l'appel, surtout à Québec et dans les campagnes environnantes.

J'appellerai aussi votre attention sur le mouvement religieux qui se fait en Angleterre. Cette grande et noble nation semblerait à la veille de donner un immense sujet de joie à l'Eglise en revenant à la foi de ses pères. Depuis 20 à 25 ans, on a vu passer de l'anglicanisme au catholicisme, Lord Beaumont, le comte de Buchan, le marquis de Bute, le comte de Denbigh, le comte de Danraven, le

* Un particulier donnait 10,000 francs; un autre, 3,000; un domestique, 1,000 francs.

comte de Gainsborough, le comte de Granald, Lord Howden, le comte d'Oxford, et Lord Louth, tous pairs d'Angleterre; de plus dix-huit Baronnets, et bon nombre d'autres personnes éminentes par leurs talents ou les postes qu'ils occupent; grand nombre aussi de dames de distinction: ce qui explique pourquoi l'on voit surgir en Angleterre tant d'Eglises et d'Institutions catholiques.

Ces faits sont bien propres à émuouvoir profondément le cœur d'une Enfant de Ste. Angèle qui entre dans les intérêts de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Vous me saurez gré maintenant, Mesdemoiselles, de vous citer quelque chose de plus particulièrement relatif à votre chère patronne Ste. Angèle. Voici ce qu'on nous transmet des Ursulines de Condom.

Dans le cours de l'année dernière, une jeune fille, qui avait obtenu la faveur de passer quelques jours dans ce monastère, y fut saisie d'une violente fièvre. Le docteur appelé voit les symptômes de la petite vérole. Le lendemain, en effet, les boutons apparaissent. La Mère prieure, effrayée du danger qui menace le pensionnat, fait prendre les plus grandes précautions; mais sa confiance en Ste. Angèle lui suggère la meilleure de toutes. A sa recommandation, toute la Communauté va se prosterner aux pieds de notre sainte Mère et commence une fervente neuvaine. Deux jours après, le médecin arrive vers les neuf heures du matin, et, à son grand étonnement, il constate que notre jeune malade est préservée de l'affreuse maladie; des taches rouges remplacent les boutons qui avaient inspiré tant d'effroi, et au bout de dix jours, l'intéressante malade quitte sa chambre et s'en va pleine de reconnaissance pour sainte Angèle."

On écrivait aussi d'Avignon vers le même temps: "Ce sont des actions de grâces que nous avons à rendre en ce jour à Jésus par notre bienheureuse mère Ste. Angèle, pour le retour à la santé, et à la vie, de notre bien chère Mère Marie de la Trinité. C'est au moment même où son état était le plus désespéré, où le secours de la médecine se déclarait impuissant, que, le dernier jour de la neuvaine, un mieux sauveur s'est subitement manifesté. Aujourd'hui notre chère Mère est en complète convalescence. Gloire et honneur à Ste. Angèle!"

Les nouvelles du zèle des Associés ne sont pas moins consolantes. "Vous serez heureux, j'en suis sûre, écrivait-on de Demerari à Mr. Richandeau, de savoir que l'association de Ste. Angèle prospère et fait beaucoup de bien. Les Associées se montrent plus zélées de mois en mois. Elles travaillent en ce moment d'une manière très-assidue pour le succès d'une loterie destinée à aider notre saint Evêque à bâtir une cathédrale."

Je ne vous cite que ce mot, sachant, Mesdemoiselles, combien vous-mêmes êtes entendues à promouvoir le bien. Votre section compte maintenant plus de 2,000 membres, dispersés dans l'Archidiocèse et même plus loin. Exercez votre influence pour le bien dans toute l'étendue de vos forces; faites aimer le Pape et l'Eglise, excitez le dévouement pour les bonnes œuvres. J'aime à vous rappeler ce mot déjà cité dans ma circulaire No. 5, que l'éducation catholique des

femmes est l'unique contre-poids possible à la frivolité et à la perversité des goûts ; que ce n'est que par elle que naîtra dans la famille le sentiment du beau et du délicat.

Tout en me réjouissant de la Retraite qui vient d'avoir lieu pour les Enfants de Marie, et que bon nombre d'entre vous, par la bienveillance du R. Père Directeur, ont pu suivre en qualité d'Enfants de Ste. Angèle, j'ai des regrets à exprimer des obstacles involontaires et imprévus qui ont empêché votre réunion dans notre église.

La nouvelle chapelle dont la construction vous a privées de la Retraite annuelle du mois d'août, a été dédiée à Ste. Angèle, avec l'agrément de la Rév. Mère Supérieure, Présidente honoraire de l'Archiconfrérie. Toutefois une place y est réservée à la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, quand l'Eglise aura permis qu'elle soit honorée sur les autels. Alors nous aurons, nous regardant du haut du ciel : Ste. Ursule, des Iles Britanniques et des Gaules ; Ste. Angèle, d'Italie et de Terre Sainte, et Marie de l'Incarnation, de l'Ancienne et de la Nouvelle France.

La Bibliothèque de l'Archiconfrérie a reçu un renfort considérable par la contribution d'une zélatrice de Ste. Angèle, Mme. Thébaud, de New York, dont les offrandes s'élèvent à plus de \$50. Les livres à votre disposition, d'une lecture agréable et intéressante, dépassent le nombre de 400.

Je profite de la circonstance pour remercier aussi Melle. M. A. McDonald de son assiduité comme Bibliothécaire, depuis bientôt quatre ans.

Souvenez vous que c'est N. S. P. P., en avril 1863, et le concile de la province ecclésiastique de Québec, quelques semaines plus tard, qui ont proclamé Ste. Angèle la patronne des jeunes filles, des mères chrétiennes et des religieuses enseignantes, comme aussi de toute institutrice. Ici au pensionnat, les œuvres de zèle, bazars, contributions, etc., se font sous le patronage de Ste. Angèle.

Tous les premiers mardis de chaque mois, j'éprouve une consolation très-sensible à offrir le S. Sacrifice pour les Enfants de Ste. Angèle, présentes et éloignées. Rendons nos prières plus efficaces par notre étroite union dans le Sacré Cœur de Jésus.

Agréez, Mesdemoiselles, l'assurance de mon dévouement bien cordial en N. S.

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 30 novembre 1871.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÉGATION DE STE. ANGELE,
SECTION DES URSULINES DE QUEBEC.

MESDEMOISELLES,

Je suis des plus heureux que les circonstances actuelles m'aient permis de vous adresser une Circulaire. Il s'agit de la Cause de Béatification de la vénérée Mère M. de l'Incarnation dont on a commencé à s'occuper ici par des enquêtes préliminaires dès le mois d'avril 1867. Pour des Associées de l'Archicongrégation de Sainte Angèle, je sais que le sujet sera très intéressant. Je vous donnerai donc des extraits d'une lettre que la vénérable Mère Supérieure a adressée, au commencement de ce mois, à toutes les communautés d'Ursulines répandues dans le monde (au delà de 350, formant plus de 11,000 personnes consacrées à Dieu).

Cette lettre à part différentes autres considérations annonçait la bonne nouvelle que "l'avocat dans la Cause de Béatification de la vénérée Mère M. de l'Incarnation s'était entendu avec le Promoteur de la Foi, et qu'il y avait tout lieu d'espérer que la Cause serait introduite en novembre ou en décembre."

Vous verrez aussi par ces Extraits que vous n'êtes pas plus oubliées quand on écrit d'ici à l'étranger, que vous l'êtes quand on a l'avantage de vous voir à la Retraite annuelle ou dans le cours de l'année. Ensuite vous aurez, pour la conserver, la Lettre Postulatoire adressée aux Evêques, laïcs, communautés, élèves anciennes et actuelles des Ursulines etc., et que plusieurs d'entre vous auront le plaisir de signer avant la clôture de la Retraite.

Commençons par des extraits de la Lettre du 1er Août.

"Un sentiment profond de reconnaissance nous pressait de vous écrire. La bienveillance générale et unanime des maisons de notre saint Ordre, se manifestant sous mille formes diverses, dans la Cause de Béatification de notre admirable Mère Marie de l'Incarnation, a bien des fois ému nos âmes. Merci à vous toutes, Révérendes Mères et bien-aimées Sœurs des diverses contrées de l'Europe, de l'Océanie et de notre Amérique, merci pour tant de vœux, de prières et de sacrifices.

Nous savons aussi que vos cœurs ne feront qu'un avec les nôtres dans l'expression de la gratitude la plus vive envers le vénéré M. Richaudeau, pour les services importants qu'il a rendus à la Cause, surtout en publiant sa *Vie* de notre Vénérable Mère, et en faisant réimprimer ses *Lettres*. Puisse-t-il accomplir le nouveau travail qu'il

médite, et faire du *Catéchisme* de cette admirable Ursuline le *Manuel de Religion* de la religieuse enseignante. Vous avez sans doute lu les relations de guérisons et autres faveurs citées à la fin de la *Vie* de la Vén. Mère publiée par M. Richardeau, en 1873, où ces récits remplissent 72 pages. Nombre de faits sont venus à notre connaissance depuis ; nous en signalerons quelques-uns." La lettre mentionne sept différents faits qui se sont passés à St. Alban, à St. Roch, à Stanfold, à Somerset, à Rimou-ki, à Cork en Irlande ; vient ensuite l'état du personnel du monastère : Professes de chœur, 62 : Professes converses, 22 ; Novices de chœur, 6 ; Novices converses, 2 ; Postulantes de chœur, 2.

Je disais, Mesdemoiselles, que vous n'aviez pas été oubliées, car sans doute vous ne formez qu'un cœur avec vos jeunes sœurs, vos parents, vos amies, et aimant Ste. Angèle vous aimez la Mère de l'Incarnation et toutes ses œuvres. Citons encore :

"Voici maintenant, continue la Révde. Mère Supérieure, notre famille du Pensionnat telle qu'en cette présente année 1875-76.

1o Elèves pensionnaires, dont nous seules faisons l'éducation.	270
2o Elèves demi-pensionnaires, suivant le même cours que les pensionnaires.....	130
3o Pensionnaires de l'Ecole Normale, ayant des professeurs nommés par le gouvernement.....	60
4o Externat ou école gratuite où les Elèves-Institutrices de l'Ecole-Normale s'exercent à l'enseignement.....	326

"Dans les trois plus hautes divisions sont les Enfants de Marie et de Ste. Angèle. L'Archiconfrérie de Ste. Angèle fut établie ici dès 1863, et a produit des fruits tels que dans une instruction récente, notre vénéré Aumônier ne craignait pas d'attribuer à l'influence bénie de cette glorieuse Mère de l'Ordre, le mouvement toujours croissant des élèves dans l'amour du Cœur de Jésus et l'ardeur pour la fréquente Communion. Le premier mardi du mois est spécialement consacré à Ste. Angèle, et pendant la sainte messe, qui a été fondée par les membres de l'Archiconfrérie, les élèves font entendre leurs cantiques bien-aimés à l'honneur de leur aimable Patronne.

"Je ne parle pas de la dévotion à notre chère Mère Marie de l'Incarnation, c'est un culte de famille, c'est la mère des besoins de tous les instants. Nos enfants ont-elles quelque chagrin, soupiraient-elles après quelque grâce, elles vont au Tombeau, comme des enfants à leur mère. On les entend dire : Je ne suis plus inquiète ; j'en ai parlé à la Mère de l'Incarnation. Elle m'arrangera bien cela.

“ La grande œuvre de zèle, parmi les élèves, est celle de la Ste. Enfant. Leur bazar annuel les met en moyen de faire une aumône de \$200, à leurs pauvres petits frères délaissés de la Chine. Elles savent même au besoin doubler la somme, comme lorsqu'elles défrayèrent les dépenses de trois zouaves Canadiens, et une autre fois ajoutèrent une offrande de \$200 pour le S. Père. Alors, Ste. Angèle et la Mère de l'Incarnation sont prises d'assaut et se mettent visiblement de la partie.

“ Vous apprendrez avec plaisir, Révérendes Mères et bien chères sœurs, que nos anciennes élèves ont encore part à notre sollicitude, à leur sortie du pensionnat. Nous avons mis à leur usage une bibliothèque d'environ 500 volumes, anglais et français, choisis au point de vue de leur utilité réelle : de plus, tous les ans depuis 1862, le Monastère leur est ouvert pendant quatre jours, pour les exercices de la retraite. Cette retraite a lieu sur la fin des vacances, dans les derniers jours d'août, et réunit d'ordinaire, comme pensionnaires, une centaine d'élèves, quelques-unes venant de très-loin, d'autres retardant l'époque de leur mariage afin de se mieux assurer les bénédictions de Dieu. L'idée de cette retraite nous est venue d'une novice, ancienne élève des Ursulines de Gravelines. Apprenant que la chose se faisait en France, nos élèves tirèrent la conclusion qu'elle devait pouvoir se faire en Canada et l'obtinrent. Mgr. l'Archevêque nous a lui-même beaucoup félicitées de cette bonne œuvre.

“ En janvier dernier, les Enfants de Marie de la ville ont adopté notre chapelle comme lieu de réunion, et Ste. Angèle pour patronne secondaire.

“ Les demandes des prières composées par la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, de ses images, de l'eau du tombeau, continuent d'être très-fréquentes. ”

Vous sentez de vous-mêmes, Mesdemoiselles, qu'il y a un grand profit spirituel à retirer de l'édification commune qui résultera de cette Circulaire qui sera lue par toutes les Associées de l'Archiconfrérie.

A présent la Lettre Postulatoire, que nous désirions depuis si longtemps.

TRÈS SAINT PÈRE,

Humblement prosternés aux pieds de VOTRE SAINTETÉ, les sous-signés La supplient de vouloir bien ordonner l'introduction de la cause de la Béatification de la Mère MARIE DE L'INCARNATION, première supérieure et fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec, au Canada.

Depuis longtemps cet heureux événement est attendu de tous les fidèles de ce pays, qui soupirent après le moment où il lui sera permis d'invoquer publiquement celle dont ils ont appris, par une tradition constante et par les monuments de l'histoire, les vertus héroïques et la parfaite observance des vœux monastiques. Dieu, toujours *admirable dans ses Saints*, s'est pu aussi à manifester par de nombreux prodiges, la puissance d'intercession de sa servante.

Déjà, à la demande des Pères du Quatrième Concile de Québec, en 1868, VOTRE SAINTETÉ a daigné accorder la permission de faire ouvrir avant le temps voulu par les décrets apostoliques les procès authentiques faits par l'autorité de l'Ordinaire de l'Archidiocèse de Québec; aujourd'hui, encouragés par la bienveillance de VOTRE PATERNITÉ, nous osons solliciter une nouvelle faveur qui contribuera grandement à la gloire de Dieu et à l'édification des Enfants de l'Eglise, et du Canada en particulier, en nous proposant un nouveau modèle à imiter et un nouveau protecteur à invoquer.

Ce nouveau bienfait ajouté à tant d'autres, dont nous nous reconnaissons redevables à VOTRE SAINTETÉ, resserrera encore les liens qui nous unissent à ELLE et en retour nous nous ferons un devoir de redoubler de ferveur dans les prières que nous adressons chaque jour au ciel pour le triomphe de la Sainte Eglise et pour le bonheur de VOTRE SAINTETÉ de qui nous sommes.

Les enfants très dévoués.

Il ne reste plus qu'à vous faire connaître que M. l'abbé Beetemé, de Laeken, a publié avec succès en 1875, la " Vie de Ste. Angèle " — et aussi le " Martyre de Ste. Ursule, " en 1 vol. petit format. L'Autosolat de la jeune fille a été traduit en anglais. M. M. de Montrond a envoyé pour les souscripteurs un No. sextuple de *La Femme Chrétienne*: je lui ai écrit que vous le teniez quitte, vû les embarras où il s'est trouvé par les excès de la Commune à Paris. Les " Glimpses of the Monastery, " s'étendant jusqu'à 1739, sont prêtes.

Je terminerai, Mesdemoiselles, en vous conjurant de redoubler d'ardeur et d'exciter les autres à prier pour l'Eglise et pour le saint pontife Pie IX.

Je suis bien cordialement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, ptre.

Ursulines de Québec, 22 août 1876.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE STE. ANGELE,
SECTION DES URSULINES DE QUEBEC.

MESDEMOISELLES,

L'an dernier, à la retraite du mois d'août, j'ai eu la consolation de vous parler du bienfait nouveau que nous devons à l'Archiconfrérie de Ste. Angèle, c-à-d, des Circulaires que nous commençons à recevoir des différentes maisons de l'Ordre des Ursulines. Actuellement le nombre est de cent Circulaires d'Ursulines du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, d'Europe, et de l'Océanie : nous en attendons un bien plus grand nombre.

Citons pour le moment quelques extraits de la Circulaire de Brescia, en date du 17 février 1878, où il s'agit de Ste. Angèle : vous aurez en même temps une idée de la persécution sourde et aussi de la persécution ouverte du gouvernement Italien.

“ Nous croyons vous être agréables en vous faisant connaître combien, dans notre ville de Brescia, sainte Angèle est honorée par ses concitoyens, qui l'ont toujours considérée et qui la considèrent plus que jamais comme leur puissante avocate et patronne. Dans notre diocèse, sa fête est célébrée le 27 janvier, jour de sa bienheureuse mort. Chaque année, ce jour-là, Mgr. notre Evêque va offrir le saint sacrifice à l'autel où repose son précieux corps dans l'église de Sainte Afre, (à quelques centaines de pas de notre Monastère), et il assiste aux vêpres accompagné du chapitre de sa cathédrale. Les premières et les secondes vêpres, ainsi que la messe solennelle, sont chantées en musique par des artistes distingués. Il serait impossible de dire le nombre de personnes qui accourent en foule à ces belles cérémonies. Non-seulement la population de la cité, mais encore une grande multitude de fidèles dévots à la sainte viennent des contrées voisines, et même de pays éloignés, désireux de voir son corps, exposé ce jour-là dans une châsse dont la partie antérieure est en verre.

“ De notre côté, nous célébrons en même temps cette fête dans notre église ; et comme nous avons le bonheur de posséder un pied de la sainte, nous l'exposons dans une petite châsse à la vénération des fidèles. Notre révérend Père Supérieur vient célébrer la messe solennelle, chantée en musique. Dans l'après-midi, à notre grande consolation nous avons le Saint-Sacrement exposé.

“ Dans des temps meilleurs, ce jour avait pour nous un double caractère de solennité, parce qu'on donnait l'habit à quelques postulantes, et que plusieurs novices faisaient profession. Mais depuis deux ans, nous sommes dans la nécessité de faire à huis-clos toutes les cérémonies de ce genre pour ne nous pas attirer de nouveaux malheurs.

“ Dans l'année 1837, nos très-chères Sœurs les Ursulines de

Vienne, celles de Prague, et beaucoup d'autres, s'unirent à nous pour concourir aux frais d'une magnifique fête que nous fîmes célébrer dans l'église de Sainte-Afre, en mémoire du 300^e anniversaire de la fondation de l'institut (1). La solennité fut tout à fait splendide : d'abord parce que Mgr. notre Evêque y célébra pontificalement chacun des trois jours qu'elle dura ; en second lieu, à cause de l'affluence immense des fidèles dévots à notre Sainte Mère, qui étaient saisis d'étonnement et de joie, en voyant leur chère et illustre concitoyenne honorée à ce point par ses filles, les Ursulines.

“ La magnificence de l'ornementation n'était pas un des moindres sujets d'admiration pour cette foule nombreuse. Nous avions été heureuses de tresser un grand nombre de guirlandes en fleurs artificielles, et d'exécuter d'autres ouvrages destinés à orner l'église, laquelle fut entièrement drapée de blanc, comme symbole de la pureté angélique de notre sainte fondatrice.

“ En 1874, on célébra une autre fête mémorable en l'honneur de sainte Angèle. Cette fois, les frais furent couverts presque en entier par celles de ses filles de la province de Brescia qui vivent dans le siècle sous le titre de la *PIEUSE UNION*. Le but de cette solennité, qui dura également trois jours, était de célébrer la 300^e anniversaire de la mort de sainte Angèle. Les plus habiles ouvriers furent appelés à orner l'église de Sainte-Afre, et ils le firent avec une grande magnificence. Ils y travaillèrent quinze jours entiers, portes fermées.

“ Durant les trois jours de la fête, tout était en mouvement dans la ville de Brescia et les contrées environnantes. Quatre évêques prirent part à la cérémonie. La châsse qui renferme la précieuse dépouille avait été transportée au grand autel, et placée très-haut parmi des nuages et des anges. Tout était exécuté avec tant d'art et d'habileté, qu'elle paraissait n'être soutenue par aucun appui. Quelques unes de nos novices, qui se trouvaient encore dans le siècle, et qui, par conséquent, ont pu assister à cette fête, disent que l'église était presque un paradis, tant à cause de son ornementation, que pour la ravissante musique que l'on y entendait.

“ Après ces détails relatifs à sainte Angèle, vous devez vous attendre à ce que nous vous parlions de notre communauté. L'institut des Ursulines que notre sainte Mère fonda à Brescia en 1535 fut, ainsi que vous le savez, dispersé par la révolution qui, vers la fin du dernier siècle, renversa malheureusement tant d'autres établissements religieux. Mais en 1814, aussitôt qu'un nouveau gouvernement laissa naître l'espoir de voir les couvents se reconstituer, un vif désir de relever notre maison s'éleva dans le cœur de ses habitants

(1) Cette fête eût dû être célébrée en 1835 ; mais le choléra qui sévissait alors, nous força de la retarder.

de Brescia, qui n'avaient pas oublié quels fruits de bénédiction avait autrefois produits notre saint Ordre. Voyant cela, Mgr. notre évêque, Gabriel— Maria Nava, de sainte mémoire, qui était tout zèle pour la gloire de Dieu et le bien de ses diocésains, s'employa avec d'autres personnes d'un mérite distingué pour faire réussir ce dessein. Dès l'année suivante, ce pieux évêque adressa une supplique à Sa Majesté François 1er, pour obtenir le rétablissement de notre institut et à cette fin un local convenable. L'empereur se montra favorable... mais la difficulté de trouver une habitation telle qu'il nous la fallait, fut cause que plusieurs années s'écoulèrent sans résultat. Enfin le 9 janvier 1827, la libéralité de Sa Majesté consolait les habitants de Brescia, en leur accordant au prix de 7,382 l, d'Autriche, le local que nous habitons, et qui était estimé 47, 491 l.

“ Sous la direction de supérieurs dont la prudence et les lumières étaient si remarquables, notre communauté prospérait de jour en jour, tant pour le spirituel que pour le temporel. De nouveaux sujets venaient s'adjoindre à nous, et le nombre de nos élèves allait en croissant jusqu'en 1848.

“ En 1848, la révolution et la guerre civile furent un sujet de frayeur et une cause de dommages pour la communauté. Deux bombes éclatèrent dans notre jardin, et nous fûmes obligées d'habiter jour et nuit dans des souterrains ou au rez de chaussée pendant le temps que dura le bombardement de notre ville....

“ En 1866, notre communauté fut frappée de suppression comme toutes les autres maisons religieuses du royaume d'Italie vous pourrez conjecturer combien, par toutes nos traverses, notre communauté a été appauvrie... et comment elle se trouve dans l'impuissance de venir en aide, même pour des sommes insignifiantes, aux autres communautés d'Ursulines incomparablement plus mal traitées que nous qui, après tout, habitons encore notre Monastère.

“ Si vous entriez dans notre chœur, vous apercevriez un beau tableau qui représente notre Mère Ste. Angèle; c'est le plus beau et le plus grand de tous ceux de notre maison, gracieux présent de nos très-chères sœurs les Ursulines de Brive et l'œuvre artistique de l'une d'elles.”

Ces extraits, au sujet de la chère patronne de notre Archiconfrérie, vous laissent voir, Mesdemoiselles, tout ce que les Circulaires de l'Ordre ont d'attrayant dans leur intimité, tout ce qu'elles ont d'avantageux pour le soutien des Communautés éprouvées. Elles sont en outre très-favorables à la cause sacrée de l'Education, chaque maison ayant à cœur de nous faire part de ses améliorations et de son expérience.

Nous dirons comme en passant que les Ursulines de Tolédo, E. U., nous écrivaient, il y a dix jours, qu'elles envoyaient cinq religieuses au secours d'une communauté-sœur qui manquait de sujets,

et qu'elles ouvraient leurs portes à sept Ursulines exilées d'Allemagne.

Cette Circulaire ne serait pas complète si nous n'y rappelions le grand pas qu'a fait la Cause de Béatification de la VÉNÉRABLE MARIE DE L'INCARNATION. Quelle joie nous éprouvons à répéter ce titre de VÉNÉRABLE, reconnu, le 20 septembre 1877, par le Saint Pontife Pie IX le Grand.

Vous n'avez pas oublié, Mesdemoiselles, que le 22 août 1876, vous signiez au Monastère votre Lettre Postulatoire pour l'Introduction de la Cause. Des lettres semblables étaient signées par l'Episcopat, par le Clergé et par les Communautés religieuses; aussi par les notabilités dans le gouvernement politique et dans la magistrature, et par un grand nombre de laïcs de la Puissance du Canada. Aux Etats-Unis d'Amérique, l'Episcopat, le Clergé et les Communautés religieuses montrèrent le même zèle à appuyer la supplique. En Irlande, une Lettre Postulatoire analogue fut accueillie et signée dans une réunion solennelle de l'Episcopat et de nombreux membres du Clergé.

C'est ainsi que le bon Dieu propageait et rendait de plus en plus illustre le nom de son humble servante qui n'avait songé qu'à s'immoler pour le salut des sauvages et des jeunes filles françaises de notre colonie naissante.

Cependant, avant de se prononcer sur le droit qu'avait cette grande âme à être reconnue Vénérable par le monde entier, Rome exigea de nouvelles Lettres Postulatoires particulières. Dès ce même automne, nous pûmes adresser à Rome vingt quatre Lettres Postulatoires formulées et signées par les sommités religieuses, politiques et civiles de la Province de Québec; plus de soixante avaient été expédiées de différentes parties de l'Europe dans le même automne.

La Cause était gagnée, et le 15 septembre 1877, Mgr. Benj. Paquet, Postulateur à Rome, nous télégraphiait la grande et joyeuse nouvelle; de là le Triduum à jamais mémorable du 9, 10 et 11 novembre dernier célébré dans l'église des Ursulines.

Cet événement a été glorieux, non-seulement pour Québec et pour le Canada, mais pour l'Amérique du Nord. Jusque-là, ainsi que le faisait dernièrement remarquer le *Catholic World* de New York, dans un magnifique article de dix-neuf pages, aucun personnage n'avait même été présenté à Rome, du Rio Grande au Pôle Nord, pour revendiquer les honneurs de la Canonisation; seule, l'Amérique Espagnole comptait dans son sein quelques intercesseurs reconnus par l'Eglise.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

GEO. L. LEMOINE, ptre.

Ursulines de Québec, 26 août 1878.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Chaque année, je profite de la circonstance de la retraite des anciennes élèves pour vous adresser quelques considérations sur l'Archiconfrérie de sainte Angèle, dont vous êtes membres. Bien que je vous aie souvent entretenues sur ce sujet, il est loin d'être épuisé.

Aujourd'hui, je désire attirer votre attention sur la parole prophétique de sainte Angèle concernant l'Ordre religieux que le bon Dieu lui a inspiré d'établir, savoir que cet Ordre *durera toujours*. Ce sont les expressions que comporte la légende du bréviaire romain (1). En remontant un peu le cours des siècles, (il s'agit de 345 ans), on voit que bien des bouleversements dans l'ordre social sont venus affliger l'humanité. Que de ruines, en Europe surtout ! Comme l'esprit du mal a travaillé à faire disparaître ces maisons d'Ursulines si nombreuses, en France, en Italie, en Autriche, en Allemagne. Eh bien, Mesdemoiselles, la main de l'homme a détruit, et la main de Dieu a réédifié.

Dans la circulaire de 1867, nous vous avons fait remarques qu'il y avait alors environ 300 communautés et 11,000 Ursulines professes, en différentes parties du monde. (2) Il est vrai que la persécution a recommencé avec violence en Italie et en Allemagne, et vos Mères Ursulines de Québec ont reçu bien des lettres

(1) Voici le texte du Testament de Ste Angèle : "Tenez pour assuré que notre association est l'œuvre de la main de Jésus, et qu'il ne l'abandonnera jamais, TANT QUE DURERA LE MONDE. Croyez bien, ayez ferme foi et confiance que les choses seront ainsi. Je sais ce que je dis. Heureux qui marchera dans cette voie."

(2) Depuis cinquante ans, la Belgique a fourni à l'Ordre de Ste Ursule 40 maisons et 700 religieuses; quelques-unes de ces maisons ont fondé plusieurs couvents en Hollande et deux en Australie. Assez récemment, il s'est établi trois couvents d'Ursulines en Angleterre.

attestant les anxiétés et la détresse de plusieurs communautés de leur Ordre ; mais la parole de la sainte Fondatrice restera, et pour favoriser son accomplissement, le bon Dieu répandra en tout lieu le culte de sainte Angèle.

Retracez avec moi, Mesdemoiselles, les dix-sept années qui viennent de s'écouler. Que voyons-nous ? S. S. Pie IX, à la demande de M. l'abbé Richaudeau, établit à Blois même une Archiconfrérie en l'honneur de sainte Angèle ; le S. Père proclame la Fondatrice de l'ordre des Ursulines la patronne et la protectrice des mères chrétiennes et des jeunes filles. M. l'abbé Richaudeau, qu'on peut appeler à bon droit l'Apôtre de sainte Angèle, s'inspire de toute l'ardeur que peut imprimer la parole de l'illustre Pontife ; il s'empresse de la publier et de répandre, en Europe et ailleurs, le culte de cette grande sainte du XVI^e siècle. Dès lors, cette vierge si humble est non-seulement mieux connue de ses filles, mais elle est invoquée par les personnes du sexe en général dans les deux hémisphères ; car c'est l'intention expresse de Pie IX, qu'elle soit la patronne des mères chrétiennes et des jeunes filles, pour protéger la saine doctrine et la pureté des mœurs.

Sans rappeler ici des réflexions faites en d'autres occasions, je passe à un grand bienfait dû à sainte Angèle, auquel elle a fait participer l'Ordre entier, par le zèle de M. l'abbé Richaudeau ; je veux parler des circulaires triennales que chaque maison est invitée à adresser aux différentes communautés d'Ursulines. Quelles actions de grâces à rendre à sainte Angèle, après Dieu, de l'unité d'esprit qui règne dans l'Ordre, ainsi qu'il ressort des circulaires triennales ; quelle source abondante d'édification ! O sainte Angèle, comme vous avez protégé vos filles depuis plus de trois siècles ! que votre prophétie est véritable ! . . . Ces circulaires font de plus connaître les efforts et les succès de chaque maison ; l'expérience de chacune bénéficie ainsi à toutes les autres.

Remarquez, Mesdemoiselles, cet esprit de Dieu qui souffle où il veut, qui parle surtout par le pontife suprême de Rome. Il faut, a dit Pie IX, que le culte de sainte Angèle se propage de plus en plus, et voilà Mgr. Postel, Prélat domestique de Sa Sainteté, qui publie en 1878, avec un talent remarquable, l'*Histoire de sainte Angèle Mérici et de l'Ordre des Ursulines depuis*

sa fondation, 2 t. in-8 ; M. l'abbé B. O'Reilly, de New-York, écrivain de premier mérite, a également publié cette année un fort volume intitulé : *S. Angela Mérici and the Ursulines*. Ce n'est pas tout ; il faut que la sainte Fondatrice soit plus complètement connue, que l'on voie à quel point, en des temps si difficiles, elle a protégé la foi et les mœurs. Elle-même inspire aux Ursulines de Clermont-Ferrand la continuation des Annales de l'Ordre (de 1857 à 1877), et trois nouveaux volumes, grand in-8, font passer devant les yeux des faits sans nombre, qui témoignent du dévouement des communautés pour leur propre perfection et pour la sainte cause de l'éducation. (*)

Maintenant pourquoi faut-il que je vous dise, ce que vous savez déjà, mais que je ne puis rappeler sans un sentiment de profond regret. La mort de M. l'abbé Richaudeau est un sujet de deuil pour l'ordre des Ursulines, qu'il aimait de toute l'ardeur de son âme. Pour ma part, j'avais l'avantage de sa correspondance depuis plus de treize ans. Je ne puis mieux faire que de transcrire ici les dernières lignes d'une notice de 40 pages publiée à Blois sur le vénérable défunt.

“ L'heure suprême se précipitait et notre cher malade fut enfin aux prises avec une longue et douloureuse agonie, pendant laquelle son amour pour les âmes se traduisait encore. Dévoré par une fièvre qui consumait le reste de ses forces, il disait souvent : “ *Je souffre, j'expie, mais je suis content de souffrir.*”

“ Par moments l'expression de son visage reflétait le bonheur intime de son âme. Quelquefois, au contraire, on voyait qu'il était en proie à une lutte terrible ; puis, le calme intérieur revenant, le pieux mourant reprenait son air de paix et de béatitude. Une heure avant sa mort, sa physionomie parut comme éclairée d'un reflet céleste : il semblait sourire à une douce vision, et c'est dans ce sourire qu'il a rendu son âme à Dieu le 8 mai 1880.

“ Nous aimons à le penser, ce fut pour M. Richaudeau l'heure de la récompense, et il n'est pas téméraire d'espérer que sainte

(*) Cette année même, 1880, une religieuse Ursuline de Cork, Irlande, a publié un ouvrage d'un grand mérite intitulé : *The Life of the Ven. Mother Mary of the Incarnation, joint foundress of the Ursulines of Quebec.*

Angèle et la vénérable Mère Marie de l'Incarnation accompagnèrent, devant le trône de Dieu, l'humble prêtre qui avait fait tant de bien au saint ordre des Ursulines."

Je vous annonce avec joie que Mgr. l'Archevêque a approuvé la *fondation à perpétuité* d'une messe par mois (d'ordinaire le premier mardi du mois), par les membres de l'Archiconfrérie de Ste Angèle, moyennant l'honoraire de 25 cts. donné une fois pour toutes. Les fondatrices auront donc part au principal fruit de ces messes qui se disent pour l'Archiconfrérie. Aussi, quelles que soient à l'avenir les ressources de l'association, les messes mensuelles continueront de se dire tant que le Monastère subsistera, la Communauté voulant bien se charger de la somme déposée et assurer la rente annuelle nécessaire. Plus tard, quand le capital requis sera atteint, l'excédent (s'il y a) sera employé dans l'intérêt de l'Archiconfrérie, d'après l'avis de la Rév. Mère Supérieure et du Directeur. Je loue votre zèle, qui inspire la confiance que la fondation aura lieu, et vous assure un si précieux souvenir dans les prières de la Communauté. Les noms de celles qui contribuent à la fondation de la messe mensuelle, sont gardés dans un registre particulier. Il se dira, chaque année, au moins une messe pour les défunes.

Nous faisons imprimer un catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Archiconfrérie, qui contient plus de 300 volumes choisis, d'une lecture intéressante pour de jeunes personnes instruites.

Comme grand nombre d'entre vous résident hors de Québec, il est bon que je proclame en ce moment le zèle des Enfants de Marie à recueillir les offrandes des citoyens de la Haute-Ville pour l'œuvre si patriotique de la colonisation. C'est à la recommandation de Mgr. l'Archevêque qu'elles ont fait cette collecte.

Je me réjouis de voir que le bazar annuel de la Ste Enfance, tenu par les élèves, attire toujours les fructueuses sympathies d'anciennes élèves.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

GEO. L. LE MOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 20 déc. 1880.

(CIRCULAIRE N° 14).

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÈGATION DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUEBEC.

MESFEMOISELLES,

La retraite du mois d'août n'a pas eu lieu cette année, à cause des exercices du Jubilé, qui ont été, comme vous le savez, si bien suivis dans l'archidiocèse. A vous toutes, enfants de Sainte-Angèle, qui aimez l'Eglise et son auguste Chef, je me hâte d'adresser cette Circulaire pour solliciter vos prières, celles de vos parents et amis pour la sainte cause de la Religion. Votre zèle prendra une ardeur toute nouvelle en lisant le discours à jamais mémorable prononcé dans la basilique de Saint-Pierre, le 16 octobre dernier, par S. S. Léon XIII, en réponse aux milliers de pèlerins venus de toutes les parties de l'Italie. Tout ce qui s'est passé en cette circonstance rappelait la splendeur d'autrefois aux fêtes solennelles de Pâques : des cardinaux, des évêques, la garde noble, etc. De 15 à 20,000 personnes dans Saint-Pierre qui acclamaient le Pape Roi.

“ Si, au milieu des soucis et des amertumes de Notre esprit paternel, il peut y avoir pour Nous quelques instants de douce et suave consolation, fils très chers, vous Nous les procurez aujourd'hui par ce concours extraordinaire, et par les témoignages que vos paroles et vos actes Nous donnent de votre dévouement et de votre amour. Pendant que par tous les moyens on cherche à affaiblir ou à détruire chez le peuple italien l'attachement à l'Eglise de Jésus-Christ et votre amour pour le Chef visible qui la gouverne, vous, qui êtes accourus de toutes les parties de l'Italie, vous la représentez près de Nous telle qu'elle est véritablement en sa très grande majorité, profondément catholique et fidèlement dévouée au Pontife romain.

“ Tandis que, par des accusations calomnieuses, on crie maintenant plus fort que jamais que le souverain Pontife est l'ennemi de la prospérité de l'Italie, vous proclamez avec de libres et nobles accents que le Pontificat est la première et la plus pure gloire de votre patrie, et qu'il n'y a de prospérité véritable et durable à attendre pour elle que dans la profession constante de la religion catholique, dans la dévotion sincère au Vicaire de Jésus-Christ et dans le respect de ses droits inviolables.

“ Cette attitude Nous reconforte grandement et Nous console, car Nous voyons que les catholiques italiens comprennent quel est le péril le plus formidable pour la patrie, et quels sont les vrais desseins des sectes ennemies.

“ Quant à ces desseins, ils se révèlent aujourd'hui à tous avec la plus grande évidence. Toujours appliquées à combattre l'Eglise de Jésus-Christ, et s'il était possible à faire disparaître le catholicisme de toutes les contrées de la terre, les sectes partout accrues aujourd'hui en nombre, en puissance et en audace, ont porté de préférence leurs vues sur l'Italie, où la foi catholique a jeté de si profondes racines, où depuis de longs siècles réside le Pasteur suprême, et d'où l'esprit de Jésus-Christ et les bienfaits de la Rédemption se répandent dans toute la catholicité.

“ Or, dans les diverses assemblées que les affiliés aux sectes ont tenues cette année en différentes villes de l'Europe, l'Italie catholique a été l'objet de leurs infâmes complots. Dernièrement encore, ils ont décidé qu'un nouveau congrès plus solennel réunirait, l'année prochaine, les représentants des sectes du monde entier. Et, pour qu'il ne reste aucun doute sur sa signification, ils ont dit qu'ils voulaient le tenir à Rome, au centre même du catholicisme, comme par défi à l'Eglise, et dans le but de donner l'assaut à la pierre fondamentale de l'édifice chrétien.

“ Et pour tenir toujours la haine éveillée dans les esprits et préparer de nouvelles forces pour cette guerre impie, on a dit et proclamé sans mystère et sans retenue, dans les comices tenus récemment à Rome et en plusieurs villes de l'Italie, qu'il fallait abolir et supprimer pour toujours, la Papauté, contre laquelle, même en tant qu'institution religieuse, ont été proférées les injures les plus atroces, les offenses et les calomnies les plus indignes.

“ En même temps on a commencé à créer de nouvelles associations populaires, qui se proposent ouvertement de combattre à outrance tout ce qu'il y a à Rome de catholique et de pontifical.

“ Ainsi, ces promesses menteuses et ces protestations faites depuis le commencement et multipliées pour tromper les simples, de respecter en Italie la religion catholique avec la personne du souverain Pontife, de les entourer l'une et l'autre de sécurité et de révérence, et de laisser l'exercice du pouvoir spirituel libre et indépendant, ont reçu à bref délai le plus complet démenti, et aboutissent à l'hostilité la plus ouverte contre l'Eglise et son chef.

“ Comme Nous connaissons trop bien les desseins audacieux des sectes, Nous sentons, très chers fils, le besoin et le devoir de dénoncer, à vous et à tous les catholiques italiens, les grands périls qui s'annoncent. Que personne ne se fasse d'illusion ; Nous savons que vous êtes tous persuadés ici que l'on veut vous arracher du sein de la plus tendre mère, l'Eglise, et vous soustraire au jong suave de Jésus-Christ pour vous livrer à ceux qui préparent pour notre patrie des ruines et des calamités.

“ Contre de tels ennemis il faut une continuelle vigilance, afin

d'éviter leurs embûches, et de garder, précieusement et à tout prix, le trésor de la foi dont la bonté divine vous a enrichis.

“ Vous avez protesté que vous étiez prêts à souffrir pour un objet si noble. Agissez donc avec entente, unissez-vous en associations religieuses, concertez-vous dans les cercles et les congrès catholiques ; serrez-vous, obéissants et soumis, autour de vos pasteurs et surtout autour du pasteur suprême, le Pontife romain. Sa liberté et son indépendance, non plus enveloppées d'obstacles, mais vraies, pleines et sincères, sont le principal fondement du bien général de l'Eglise et du monde catholique ; aussi est-il nécessaire que tous les fidèles et tout spécialement ceux d'Italie, se montrent jaloux et pleins de sollicitude pour cette liberté et cette indépendance ; il est nécessaire qu'ils les réclament constamment, par tous les moyens qui sont à leur disposition, et conformément au droit et à la justice. Nous ne cesserons pas pour Nous de combattre à cet effet ; mais Nos fils dévoués ne doivent pas seulement s'attrister de cette condition douloureuse de leur Père ; ils doivent aussi s'entendre sur les moyens d'améliorer sa triste situation.

“ A vous tous ici présents, comme vous venez de le dire, incombe cette noble et digne tâche. Qu'en ces temps, pleins de périls, personne ne reste inerte et inactif. Que personne de vous ne cède à la force des événements ou du temps, en s'habituant avec une coupable indifférence à un état de choses que ni Nous, ni aucun de Nos successeurs, ne pourrions jamais accepter.

“ Souvenez-vous toujours que le Pasteur suprême de vos âmes se trouve au milieu de ses ennemis. Rome étonnée a vu ce dont leur haine et leur scélératesse sont capables, dans cette nuit à jamais néfaste, lorsqu'on accompagnait au tombeau les restes de Notre vénérable prédécesseur.

“ Souvenez-vous que la personne et la divine autorité du Pontife sont traînées dans la boue par une presse effrénée, qui lui lance à pleines mains les outrages et les vilénies.

“ Souvenez-vous qu'en Italie et à Rome il y a des gens qui demandent et menacent d'occuper Notre propre palais apostolique, pour Nous renfermer à une prison plus dure ou à l'exil.

“ Que ces tristes tableaux, très chers fils, vous servent de stimulant puissant pour partager avec Nous les fatigues, les ennuis et les périls de la lutte, dans laquelle la victoire finale restera certainement à l'Eglise.

“ En attendant, non-répondons volontiers à vos désirs et sollicitations, en appelant sur vous les grâces dont vous avez besoin au milieu de tant de détresses, et ici près de la tombe du prince des apôtres, Nous levons les mains au ciel pour vous bénir. Que cette bénédiction vous soit un gage de Notre charité apostolique et de

Notre plus tendre affection. Qu'elle descende largement sur l'illustre évêché et sur le clergé d'Italie, sur vous, qui êtes ici présents, sur vos familles et sur tous ceux qui vous ont suivis en esprit dans ce saint pèlerinage ; qu'elle descende sur l'œuvre des congrès et des cercles, sur toutes les associations catholiques et sur le peuple italien tout entier."

Inutile de vous dire, Mesdemoiselles, de propager en tous lieux les sentiments que fait naître un tel discours.—Maintenant quelques lignes sur ce qui regarde de plus près l'Alma Mater, le couvent qui a été l'asile, l'oasis rafraîchissant pendant vos jeunes années.

La fondation à perpétuité d'une messe par mois (d'ordinaire le premier mardi du mois) progresse d'une manière satisfaisante ; vous savez que les fondatrices auront part au principal fruit de ces messes qui se disent pour l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle.

La communauté et les élèves pensent souvent aux Retraitantes à l'occasion de l'ostensorio, ouvrage d'un si beau fini, dont elles ont fait présent et qui sert si souvent pour la bénédiction du très saint Sacrement.

Quelle est celle d'entre vous qui oubliera jamais le célèbre voyage à cent lieues du monastère, accompli au mois de mai, en 21 jours, par trois des vénérables premières officières des Ursulines de Québec ? et le résultat de cette démarche si pleine de vrai patriotisme, qui a été la fondation d'une maison de leur ordre qui sera ouverte *pour l'instruction des petites filles*, dans le cours de l'année prochaine : cet édifice d'environ 86 x 36 pieds, à deux étages avec toit français, est situé à quelques arpents seulement du Lac S. Jean, dans la paroisse de Notre Dame, appelée souvent La Pointe Bleue. Espérons que bientôt cette belle et fertile partie du Bas-Canada aura son chemin de fer et par suite une immense population.

Vous aimerez peut-être à savoir que le personnel du monastère est de 93 membres, c'est-à-dire, les religieuses professes, les novices et les postulantes. Hier Monseigneur l'Archevêque a visité Les Enfants de Marie de l'extérieur, elles sont au delà de 80, avec une bibliothèque à elles appartenant, et celle de l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle, à l'usage de toute personne du sexe qui souscrit : en tout il y a environ 550 volumes très bien choisis.— Les anciennes élèves sont invitées comme de coutume à contribuer au bazar de la Ste. Enfance : dans une statistique de la Ste. Enfance pour 1880 (qui ne me paraît pas complète), je lis 1800 écoles, 438,620 enfants baptisés, 98,854 enfants soutenus par les annônes, et \$455,617, annônes en faveur de la Ste. Enfance.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.,

GEO. L. LEMOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, 16 nov. 1881.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÈGE DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Je pense que la présente circulaire vous sera bien acceptable : vous y verrez le zèle et le patriotisme en pleine activité. L'article que je transcris de "La Revue Canadienne" pour le mois de septembre, est dû à la plume de Monsieur l'abbé J. C. K. Laflamme, du Séminaire de Québec, professeur à l'Université-Laval : M. l'abbé Laflamme était présent à la cérémonie de l'installation, de plus il a beaucoup parcouru la vallée du Lac St-Jean.

"LES URSULINES AU LAC ST-JEAN.

"Il y a plus de deux siècles, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, attirée par une voix intérieure, laissait le beau pays de France, brisait les liens de l'amitié et du sang, et venait se fixer sur le promontoire de Québec, au milieu des penplades sauvages, dans le but d'instruire leurs enfants et de leur apprendre à connaître, aimer et servir le Seigneur.

"Nous ne vous dirons pas, nos très chers frères, tous les obstacles, toutes les difficultés qu'elle eut à surmonter avant d'atteindre ce pays, encore inconnu et barbare mais déjà si cher à son cœur. Nous taïrons également les misères, les privations, les fatigues, les épreuves, qui accompagnèrent la fondation de ce monastère des Ursulines dont s'éuorgneillit à tant de titres la vieille cité de Champlain. Qu'il nous suffise de vous dire que cet institut, comme toutes les œuvres que la divine Providence destine à de grandes choses, a été souvent et fortement marqué du sceau des épreuves et de la tribulation.

"Depuis le moment de sa fondation jusqu'à nos jours, le monastère des Ursulines a toujours été entouré du respect et de l'estime, non seulement des familles canadiennes catholiques, mais encore des familles d'une nationalité et d'une religion différentes, tant à cause des hautes vertus dont il est le sanctuaire qu'à cause de l'instruction si solide et si chrétienne et de l'éducation si profondément religieuse qu'il donne aux jeunes filles qui lui sont confiées.

"En venant s'établir au milieu de vous, N. T. C. F., ces bonnes religieuses n'ont d'autre désir, d'autre ambition que de procurer aux enfants de la vallée du lac St-Jean les grands et précieux avantages qu'elles distribent si largement aux enfants de la ville de Québec. Vous les recevrez donc comme les anges de la terre que le Seigneur vous envoie dans sa bonté et sa miséricorde. Vous les entourerez de respect et de vénération ; vous leur confierez vos jeunes enfants, pour qu'elles leur enseignent, avec les sciences humaines, la science par excellence, celle de la vertu et de la sainteté.

"Le nouveau monastère portera le nom de : Monastère de la Mère de l'Incarnation.

"Conformément au désir manifesté par Mgr l'archevêque de Québec, et par reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle il en a autorisé la fondation, nous plaçons le monastère de la Mère de l'Incarnation sous le puissant patronage de la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph."

Nous ne pouvions mieux faire que de citer en tête de ces quelques notes sur l'installation des Dames Ursulines au lac St-Jean, ces belles paroles extraites d'une lettre pastorale de Mgr Dominique Racine, aux fidèles de la paroisse de Notre-Dame du lac St-Jean. Elles nous font parfaitement comprendre comment la première fondation de Marie de l'Incarnation s'est développée peu à peu, de telle façon que l'immense établissement de Québec semble maintenant trop petit et que les nombreuses filles de la première sainte du Canada vont fonder des colonies dans d'autres régions. Par une remarquable coïncidence, ce fut le 1er août 1639 que commença à Québec le monastère des Ursulines et ce fut encore le 1er août 1882 que s'ouvrit au lac St-Jean la première mission de ce monastère.

La vallée du lac St-Jean est appelée à jouer un grand rôle dans notre province. Disons-le sans crainte d'exagération, c'est au lac St-Jean que sera un jour une grande partie de la population canadienne-française du Bas-Canada. Le courant colonisateur qui se dirige avec tant de force de ce côté ne peut qu'augmenter à mesure qu'on connaîtra davantage l'étendue du sol à mettre en culture et sa fertilité prodigieuse.

Les populations déjà nombreuses qui habitent ces riches paroisses, se demandaient depuis longtemps quelle serait la communauté religieuse qui viendrait la première se fixer au milieu d'elles. Elles sentaient le besoin d'imprimer à l'éducation de leurs enfants un élan plus élevé, une direction plus sûre.

Au mois de mai dernier, cinq religieuses ursulines quittant Québec et se dirigeaient vers ces lointaines régions. Le monastère qui devait les abriter avait été construit l'année précédente. Sans avoir les dimensions grandioses de la maison de Québec, le couvent de la Pointe-Bleue est tout à fait suffisant pour les besoins actuels de la jeune communauté. Il mesure quatre-vingt pieds de long et quarante de large, sans compter deux allonges de vingt pieds sur dix-huit, placées à ses extrémités. Le corps du logis élevé de deux étages est recouvert d'un toit français, couronné par un petit dôme très élégant qui abrite la cloche du couvent.

Les Ursulines possèdent autour de leur maison douze arpents de terre. Ce lopin de terre est borné au nord-est par le lac lui-même, dont les vagues limpides viennent expirer sur une grève de gravier et de sable. Le point de vue est magnifique. Impossible de choisir dans toute la vallée du lac St-Jean un endroit plus enchanteur. De tous côtés s'ouvrent des horizons immenses. Ici, c'est le lac à perte de vue, là, les rivages couverts des plus riches moissons; plus loin les montagnes sauvages et nues qui se dressent au sud-ouest et ferment la perspective.

C'est de ce beau monastère que les Ursulines ont pris possession le premier août de la présente année. La Révérende Mère Ste-Catherine, supérieure de la maison de Québec, n'avait pas craint d'affronter les fatigues d'un second voyage au lac St-Jean, afin d'installer elle-même ses filles dans la demeure que Dieu leur avait assignée.

Mgr Dominique Racine, désireux de rendre cette cérémonie aussi solennelle que possible, était venue la présider. Comprenant mieux que personne le rôle que les nouvelles religieuses étaient appelées à jouer au milieu de la population du Saguenay, il n'avait rien négligé pour que tout se passât avec un grand éclat, et il n'est que juste

d'ajout
diocèse

Cepe
citoyen
lisé de
lui-mêm
eu ares
flottai
dinaire
mieux
Dans l'
ccours
triomp
l'Incar
couven

Le l
chantée
J. Rich
assistai
l'orgue
harmo
bertvil
Solonc
le nouv
cice de
tion op
tendu r
émn, fi
plus re

Mous
vean e
Un dîn
rains e
partie

Dans
du cou
salut s
pouvoi
tèrent
et de M
sur le s
maison
deman
de la r
toute c
ment :
dés-iv.
pour v
vous-n
récomp
lui. Je
Entrez
A ces

d'ajouter qu'il a été admirablement secondé par le clergé de son diocèse qui était accouru en foule pour prendre part à la fête.

Cependant le clergé à lui seul ne pouvait tout faire. Aussi les citoyens, guidés par leur curé, M. l'abbé J. Lizotte, ont-ils tous rivalisé de zèle pour décorer le village, l'église, le presbytère, le couvent lui-même. Partout on voyait des flots de verdure, groupés çà et là en arcs de triomphe du plus bel effet. Les drapeaux, les oriflammes, flottaient de tout côté. On sentait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire et personne ne restait en arrière. Les inscriptions les mieux choisies proclamaient hautement les sentiments de tous. Dans l'église : *Marie Immaculée soit à jamais notre mère ; Tous les cœurs en holocauste sur l'autel du Cœur de Jésus.* Sur les arcs de triomphe : *Dieu vous bénisse ; Jubileus ; Hommage à Marie de l'Incarnation ; Reconnaissance au Prélat colonisateur.* A la porte du couvent : *1er août 1639—1er août 1882.*

Le 1er août, jour de l'installation, une grande messe solennelle fut chantée dans l'église de Notre-Dame du lac St-Jean, par M. l'abbé J. Richard, prêtre du Séminaire des Trois-Rivières. Mgr D. Racine assistait au trône et un nombreux clergé remplissait le chœur. A l'orgue on exécuta avec beaucoup de succès la messe du second ton harmonisée. A l'évangile, M. l'abbé B.-E. Leclere, V.F., curé d'Hébertville, monta en chaire et, prenant pour texte ces paroles de Solomon : *La maison que nous élevons est grande, il nous fit voir dans le nouveau monastère, un temple par la présence de Dieu, par l'exercice de la prière et par le sacrifice, et un cénacle par la transformation opérée par l'instruction des enfants.* Nous avons rarement entendu un sermon plus solide et mieux écrit. L'orateur, visiblement ému, fit partager son émotion à tout l'auditoire qui l'écouta avec la plus religieuse attention.

Monseigneur D. Racine bénit ensuite la cloche destinée au nouveau couvent et donnée par Madame William Murray, de Toronto. Un dîner offert par les dames religieuses au clergé ainsi qu'aux parrains et aux marraines de la nouvelle cloche termina la première partie de la cérémonie.

Dans l'après-midi devait avoir lieu la prise de possession définitive du couvent par les religieuses. La cérémonie commença par un salut solennel chanté à l'église paroissiale. Nous regrettons de ne pouvoir raconter, comme elles le mériteraient, les émotions qui agitérent tous les cœurs au moment où les Ursulines, précédées du clergé et de Monseigneur, arrivèrent au couvent. Elles étaient là debout sur le seuil, pendant que l'évêque faisait descendre sur la nouvelle maison les bénédictions du ciel. Recueillies, toutes en Dieu, elles demandaient, elles aussi, à leur divin époux d'accepter leur sacrifice, de le rendre fécond, non-seulement pour elles, mais encore pour toute cette partie de la patrie confiée à leur zèle et à leur dévouement : " Mes filles, leur dit l'Officiant, vous voilà au terme de vos désirs. Vous avez dit adieu à vos familles, à vos amies, à vos sœurs pour venir vous enfermer dans cette maison. Cette immolation de vous-mêmes, Dieu l'accepte et lui-même vous en donnera un jour la récompense. Vous avez tout quitté pour lui, vous trouverez tout en lui. Jésus, votre époux, vient de prendre possession de cette maison. Entrez sans crainte, entrez avec joie ; il est là, il vous attend . . . "

A ces mots les religieuses se prosternent dans la poussière, Monsei-

gneur les bénit, puis elles disparaissent derrière la grille qui se referme sur elles pour toujours.

La cérémonie se termina par un *Te Deum* solennel chanté à la chapelle du couvent.

Impossible d'oublier une telle cérémonie quand une fois on en a été témoin. Il y a dans tout cela quelque chose qui va droit au cœur et qui vous fait pleurer malgré vous. Où trouver en dehors du catholicisme de semblables dévouements ? Où trouver autant d'abnégation et de grandeur d'âme ? Comme le protestantisme paraît froid et stérile quand on le compare à notre sainte religion, sans cesse vivifiée et fécondée par le souffle ardent de Dieu.

La journée fut close par un brillant feu d'artifice donné par les citoyens, sur les bords du grand lac.

Les classes du nouveau couvent ont dû s'ouvrir le premier septembre. Espérons que le vœu formé par M. l'abbé Leclerc, dans son sermon, se réalisera pleinement ; espérons que les classes seront nombreuses. C'est là, nous en sommes sûrs, le désir le plus ardent des dames Ursulines. Plus le nombre des élèves sera grand, plus l'heureuse influence de l'enseignement religieux se répandra vite dans ces immenses régions. D'ailleurs les religieuses ont parfaitement compris le sens dans lequel elles doivent surtout diriger l'éducation qui leur est confiée. Dans une de leurs salles, elles vont monter des métiers, installer des ronets, etc., afin que leurs élèves, la plupart destinées à vivre à la campagne, se familiarisent avec les travaux qu'elles seront appelées à faire plus tard. Donner une éducation complète, plutôt solide que brillante, telle est la devise du nouveau couvent.

Voici les noms des sept religieuses qui habitent le couvent de la Pointe-Blanc. Parmi elles, cinq sont religieuses de chœur et deux sœurs converses. Les premières sont : Révérendes Mères St-Raphaël, supérieure ; St-Henri, assistante ; St-François de Paule, St-Alexandre et Ste-Marie de la Nativité. Les secondes sont les sœurs St-Joachim et St-Vincent. Leur chapelain est M. l'abbé J. Lizotte, curé de la paroisse.

Cette colonie ursuline du lac St-Jean sera suivie de la fondation d'un autre monastère à Stanstead, cantons de l'Est : le terrain est acheté.

Puisse cet accroissement continuer sans cesse ! Puisse le nombre de ces saintes maisons augmenter de jour en jour ! Puisse surtout, et c'est là notre dernier vœu, puissent les Dames Ursulines s'emparer de l'immense et féconde vallée du lac St-Jean, afin de veiller elles-mêmes à la formation d'une population religieuse, grande et forte, dans cette belle contrée qui sera un jour la gloire et la force de la province de Québec ! ”

J'ajouterai, Mesdemoiselles, à cet écrit si plein d'intérêt, que les classes se sont ouvertes sous les auspices les plus favorables : environ soixante élèves, dont vingt pensionnaires venant de la Pointe-Blanc ou des paroisses environnantes, les autres sont demi-pensionnaires ou externes. La sainte messe se dit tous les jours dans la petite chapelle du couvent par les soins de M. l'abbé Paradis, vicaire de la paroisse.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

G. L. LEMOINE, P. TRE.

Ursulines de Québec, septembre 1832.

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÈG DE SAINTE-ANGÈLE,
SECTION DES URSULINES DE QUEBEC.

MESDEMOISELLES,

La présente circulaire est bien en retard, mais l'abondance et l'intérêt des matières suppléeront, je l'espère, à une omission qui n'a pas été volontaire. En septembre 1882, je vous donnais des détails sur le couvent de la Vén. Mère M. de l'Incarnation au lac St-Jean : j'ai la joie de vous apprendre que tout y prospère : aujourd'hui je vous parlerai de la fondation des Ursulines du Sacré Cœur de Stanstead.

S'il y a à Stanstead un couvent de religieuses Ursulines, c'est au Rév. M. Michael McAuley, actuellement curé de Coaticook, qu'en est due la première pensée, et, par son zèle et par l'estime générale dont il jouissait, il est parvenu à se faire céder les terrains les plus avantageux. Qu'il lui fallût aller aux États-Unis et y retourner pour s'assurer de toutes les garanties nécessaires dans l'achat des propriétés, il faisait cela ainsi que beaucoup d'autres choses à ses frais : il désirait procurer à Stanstead le bienfait d'un couvent. Ceci se passait dans l'hiver de 1882, et peu de temps après le Rév. M. McAuley recevait de son évêque l'ordre d'aller prendre possession de la paroisse de Coaticook.

Prévoyant les grands frais qu'exigerait un édifice utile à la paroisse et aux environs, et qui ferait honneur au sentiment généreux qui portait à le construire, les Dames Ursulines étaient dans une assez grande perplexité, aussi reçurent-elles avec grande joie et consolation l'offre d'anciennes élèves de contribuer à la bonne œuvre. Lady J. G. Belleau, Mesdames E'iza M. Massue, Eliza B. Casgrain, Hélène Lelièvre, R. H. Sirois, S. T. Duchesnay, A. M. G. De Foy, L. C. D. Nault, Elmire de G. Stuart, E. D. de Sa'les Laterrière, M. Duggan, F. A. Maguire ouvrirent la marche comme doyennes, et les souscriptions en argent et les dons de différentes espèces donnèrent le beau montant de quatre mille piastres.

Alors la communauté des Dames Ursulines s'entendirent avec M. Bocage comme entrepreneur, et avec M. Berlinguet comme architecte, pour la construction d'un édifice de 80 pieds en longueur sur 50 en largeur, à 3 étages et toit français, avec une tourelle, en pierre et en brique : évidemment le coût de tout l'ouvrage devait être très élevé, mais il fallait cela pour remplir le but proposé, ou ne rien faire du tout. Aussi pour qui voit le couvent et ses dépendances, il entre dans son âme un sentiment profond d'admiration et de joie. La divine Providence a veillé sur l'entreprise d'une manière bien visible : le Rév. M. J. A. Dufresne, successeur du Rév. M. McAuley, s'est en quelque sorte identifié avec tout ce qui avait

rapport à la bonne œuvre dès le commencement, et il continue avec la même ardeur. Commencé en juin 1883, tout était terminé pour le 17 août 1884, jour destiné à l'installation.

Mais voici le grand jour qui approche. Le 14 août les révérendes Mères St-George supérieure et Ste-Catherine qui venait de sortir de charge partaient de Québec avec les neuf religieuses fondatrices et arrivaient le même jour ; le 16 au soir, sur tout le parcours du chemin jusqu'à l'église de Stanstead, il y avait une brillante illumination, non seulement des maisons des catholiques, mais même de plusieurs demeures de protestants qui voulurent bien donner cette marque de sympathie à leurs concitoyens. C'est alors qu'arrivaient à la gare de Stanstead Mgr A. Racine de Sherbrooke, Mgr Moreau de St-Hyacinthe avec plusieurs membres du clergé. Le lendemain, solennité de l'Assomption, la G.-Messe fut célébrée par le G.-V. Th. Hamel, recteur de l'Université Laval, et le sermon fut donné en anglais par M. le G.-V. A. E. Dufresne de Sherbrooke. Déjà le dimanche précédent on avait lu au prône de l'église de Stanstead une Lettre Pastorale de Mgr A. Racine que nous citerions toute entière si l'espace nous le permettait : en voici quelques extraits :

“ Ce n'est pas, N. T. C. F. sans un dessein particulier que Dieu, qui ne manque jamais de venir au secours d'une Eglise naissante, a inspiré aux vénérables Ursulines de Québec la fondation d'un monastère, à Stanstead. Bénissons et remercions la Providence qui nous accorde un bienfait si signalé ; car c'est un secours puissant que Dieu procure non seulement aux familles de votre paroisse et des environs, mais encore à tout notre diocèse, pour l'éducation chrétienne des enfants.

Ce bienfait nous le devons à Dieu, source et auteur de tout bien, et après lui, à la paternelle bonté de notre vénéré Métropolitain, Monseigneur l'Archevêque E. A. Tachereau ; au zèle apostolique des Ursulines de Québec qui, par amour pour les âmes, ont voulu s'imposer tous les frais de cette nouvelle fondation ; à la générosité des anciennes élèves des Ursulines qui ont voulu se faire les auxiliaires des filles de sainte Angèle, travailler avec elles à la gloire de Dieu, au bien des âmes et de la société.

En voyant avec quel amour le Seigneur fait naître le secours le plus opportun, le cri de la reconnaissance s'échappe de notre cœur : “ Que rendons-nous au Seigneur pour les biens que nous recevons aujourd'hui “ de sa libéralité.”

Depuis plus de trois siècles, la Compagnie de sainte Ursule s'applique avec zèle et dévouement, par l'éducation des jeunes personnes, à conserver au sein de la famille la pureté de la foi et la fidélité à l'antique

doctrines de l'Eglise: elle a été visiblement bénie de Dieu dans sa haute mission. Depuis le 1 août 1639, elle poursuit son apostolat dans notre pays, et les Filles de sainte Angèle y occupent dans l'enseignement public une place que la confiance des familles et les succès obtenus tendent à élargir d'année en année. Aussi, la Religion et la Patrie ne peuvent que se féliciter de voir l'éducation de leurs enfants confiée à des institutrices si dévouées, préparées à leur mission par un long travail et par les sérieuses épreuves du noviciat.

La grande question de notre époque c'est la question de l'enseignement à tous les degrés, depuis l'enseignement supérieur jusqu'à l'enseignement populaire. C'est une question vitale, un intérêt de premier ordre; c'est l'œuvre de chaque jour, l'œuvre catholique par excellence. En effet, rien n'importe davantage au bonheur des familles et des peuples que la formation du cœur, en même temps que la culture de l'intelligence. Où règne l'éducation religieuse, la paix règne avec l'ordre et la justice. La bonne éducation est la base de la famille et de la société.

Et qui plus que les Filles de sainte Angèle ont contribué à faire du Canada un pays profondément religieux par l'éducation si chrétienne qu'elles ont donnée aux jeunes personnes destinées à être plus tard chargées de la direction d'une famille? Qui a mieux rempli cette mission humble et sublime à la fois que les vénérables Ursulines qui n'ont jamais d'autre joie que d'instruire l'enfance, de l'aimer, de la diriger dans la voie du devoir? En payant ce tribut de reconnaissance aux Ursulines, nous ne faisons que rendre témoignage à la vérité au nom de la Religion et de la Patrie.

En fondant un nouveau monastère à Stanstead, ces vénérables religieuses n'ont d'autre ambition que de procurer à vos familles les précieux avantages qu'elles procurent aux familles de Québec, de Trois-Rivières et du lac St-Jean.

C'est comme vous le voyez, une œuvre de dévouement et de sacrifice, œuvre dont le succès n'est possible que moyennant le zèle que vous témoignerez pour l'éducation de vos enfants, et l'aide généreuse que vous lui donnerez.

Du reste, M. P., en contribuant généreusement au succès de cette sainte œuvre, vous travaillez pour vous-mêmes, puisque cette fondation est faite pour l'éducation de vos enfants,

L'heureux événement de ce jour est donc un juste sujet de joie pour votre paroisse et pour le premier pasteur du diocèse.

Un autre motif d'espérance est que le nouveau Monastère est dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

La dévotion au Sacré-Cœur à une époque où elle était encore inconnue était comme l'âme de la piété, comme la respiration spirituelle de la vénérable Mère de l'Incarnation. Longtemps avant les magnifiques promesses de Jésus-Christ à la bienheureuse Marguerite Marie Alcoque, elle avait dit des choses admirables de cette dévotion : " C'est par le cœur de mon Jésus, disait-elle, ma voie, ma vérité et ma vie que je m'approche de vous, ô Père Eternel."

Après la messe une magnifique procession de l'église au couvent. Mgr Racine entonna le Magnificat qui fut chanté par le clergé et par les laïcs. Mgr Moreau fit la bénédiction du couvent. Il était alors 2 h. p.m. Ce sont les dames de Stanstead qui ont préparé et servi un repas digne de la circonstance, au clergé, aux religieuses et à l'élite de la société.

A part les membres du clergé déjà nommés, le rév. M. McAuley, les révérends M. C. Trudel, supérieur et A. Collet directeur du collège de Sainte Anne avaient bien voulu par leur présence prendre part à la joie et au bonheur qui étaient peints sur toutes les physionomies. Voici maintenant les noms des religieuses toutes professes qui sont devenues les fondatrices du couvent de Stanstead : les révérendes Mères Ste. Eulalie, supérieure, du Sacré-Cœur, assistante, de la Conception, de la Purification, Marie des Anges. Ste-Agathe, Ste. Euphémie; et les sœurs Ste. Luce et S. Roch. M. Le Curé est le chapelain de l'institution, et le rév. M. Godin est le directeur des élèves. Les classes se sont ouvertes en septembre : il y a en 20 pensionnaires, 21 demi-pensionnaires. Les externes, garçons et filles, 100 dans les jours moins rigoureux. Il y avait de plus 40 enfants pour la 1^{ère} communion.

L'an dernier les journaux annonçaient le départ pour deux ou trois ans de la rév. Mère S. Croix, accompagnée de Sœur S. Dominique nouvellement professe, pour Springfield, Illinois : elles remercient le bon Dieu de l'année passée chez les Ursulines de Springfield qui du reste viennent de choisir pour leur Supérieure la rév. Mère S. Croix. Elle demande à ses connaissances et amies en Canada de supplier, de conjurer le Seigneur de leur envoyer des postulantes.

Je suis, Mesdemoiselles, bien cordialement en N. S.

G. L. LEMOINE, P^{TR}E.

Ursulines de Québec, 28 août 1885.

CANTIQUE DE L'ARCHICONFRÉRIE

DE
SAINTE-ANGÈLE

Ce Cantique se chante à la Messé de l'Archiconfrérie, le premier mardi de chaque mois (*).

Pour vous bénir, Angèle notre mère,
Aux anges saints nous unissons nos cœurs ;
Daignez répondre à notre humble prière,
Sur vos enfants épanchez vos faveurs.

Refrain

Priez pour nous, priez pour nous,
O sainte Angèle, au ciel priez pour nous !

*

Vers cet asile, aimable et douce Angèle,
Ah ! que de cœurs (†) aspirent en ce jour,
Vous demandant courage, ardeur et zèle,
Dans les sentiers de l'éternel amour.

*

Quand il faudra, sur la mer orageuse,
A notre tour et lutter et souffrir,
De cet autel l'offrande précieuse,
Le Sang divin vienne nous soutenir.

* La fondation de cette messe, à perpétuité, dans la chapelle des Ursulines de Québec, a été acceptée par la Communauté en décembre 1880. Le capital se forme moyennant 25 ets, donnés une fois pour toutes par chaque associée.

† Mémoire des Associées convoquées à ce rendez-vous au pied de l'autel, dans les cœurs de Jésus et de Marie.

Aux Associées de l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle,
Section des Ursulines de Québec.

La Circulaire No. 1 (nov. 1866) étant épuisée, quoique imprimée à mille exemplaires, les notes qui suivent en tiendront lieu.

Sainte Angèle, selon la remarque d'un grand nombre d'écrivains, est presque la seule grande sainte du siècle où elle vécut. Elle fonda, il y a plus de trois cents ans, l'institut connu sous le nom d'Ursulines, qui se répandit dans la plupart des contrées de l'Europe.

Sainte Angèle fut béatifiée en 1768 et canonisée en 1807.

En 1861, l'immortel Pie IX rendit obligatoires par tout le monde, la messe et l'office de la Sainte.

Au mois de mai 1863, les Pères du concile de Québec faisaient remarquer que l'Eglise, pour donner aux jeunes filles une éducation soignée sous tous les rapports, venait de leur présenter pour modèle sainte Angèle Merici, fondatrice des Ursulines.

A cette époque même, c'est-à-dire le 17 avril 1863, le Saint-Père érigeait une archiconfrérie en l'honneur de sainte Angèle, invitant les mères de famille et les jeunes filles à se mettre sous sa protection.

GEO. L. LEMOINE, P^{TR}E.

Ursulines de Québec, août 1885.



